



- Fête du personnel P. 03
- Stop aux comportements inciviques P. 12
- Sécurisation des écoles P. 24



*Valérie
Maes*

■ Sommaire

<i>Le mot de la Bourgmestre</i>	01
<i>La Direction générale</i>	02
<i>La Fête du personnel</i>	03
<i>La Police</i>	04
<i>La Culture</i>	06
<i>L'Environnement</i>	08
<i>Le Bien-Être Animal</i>	13
<i>Le Social</i>	14
<i>Les Sports</i>	18
<i>L'Enseignement</i>	22
<i>Le Commerce Local</i>	26
<i>L'Emploi</i>	32
<i>Les Sépultures</i>	34
<i>Le C.P.A.S.</i>	36
<i>Le Plan de Cohésion Sociale</i>	38
<i>La Jeunesse</i>	43
<i>Les associations culturelles</i>	44
<i>Les associations sportives</i>	48
<i>La Laïcité</i>	52
<i>La Régie des Quartiers</i>	54
<i>Le Protocole</i>	56

■ Éditeur responsable :

*Administration Communale
de 4420 Saint-Nicolas.
Tél. : 00 32 (0)4.252.98.90*

■ Rédaction et coordination :

Services communaux.

■ Création graphique et mise en page :

*Service de la Culture
Tél. : 00 32 (0)4.234.66.53*

■ Impression :

*Imprimerie
Raymond VERVINCKT sprl
Tél. : 00 32 (0)4.343.33.86*

■ Photo de couverture :

Fabienne BIERSET

*Chère citoyenne,
Cher citoyen,*

Les membres des Collèges et Conseils communaux ne l'ignorent pas : le temps administratif a ses raisons que le cœur voudrait méconnaître. Entre une prise de décision « de principe » et la concrétisation de celle-ci, le temps s'écoule, inexorablement, entraînant parfois son lot de frustrations pour les décideurs qui n'ont cessé de voir leur projet aboutir. Parfois, les choses se passent mieux, les astres s'alignent et on se surprend à constater qu'un projet, tout en respectant les étapes prévues, avance à grands pas.

Ainsi en est-il de notre Plan Communal de Mobilité ou PCM. Initié fin janvier 2022, conformément à notre Plan Stratégique Transversal, le PCM évolue rapidement et sainement. De quoi s'agit-il ? Un PCM est un document d'orientation de l'organisation et de la gestion des déplacements, du stationnement et de l'accessibilité générale à l'échelle d'une commune. Il constitue un outil stratégique, qui vise à faciliter la planification de la mobilité d'une commune en optimisant son accessibilité, sa mobilité proprement dite et sa sécurité routière, tout en améliorant le cadre de vie de ses citoyens.

Différentes étapes sont nécessaires à son élaboration. Très synthétiquement, à défaut d'une commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM), une commission d'accompagnement de la mobilité et de l'aménagement du territoire (CAMAT) a été instituée. Celle-ci est composée majoritairement d'un panel de citoyens volontaires et de représentants du Conseil communal. Cette commission, la CAMAT, est chargée d'accompagner l'élaboration des PCM et SDC (Schéma de Développement Communal).

Un avant-projet de pré-diagnostic de la situation existante a été d'abord réalisé par notre service Mobilité : il s'agit d'identifier les problèmes et les situations négatives de mobilité rencontrés au sein de la Commune. Parallèlement, la candidature communale est adressée au Service Public de Wallonie (SPW), en vue d'obtenir

une subvention pour la réalisation du PCM. La CAMAT est consultée sur le pré-diagnostic. Celui-ci a été ensuite validé par le Collège et une convention d'assistance avec le SPW établie. Le 17 octobre dernier, le Conseil communal, afin de désigner un auteur de projet chargé de l'élaboration du PCM, a arrêté le cahier des charges du marché destiné à désigner celui-ci et a validé le pré-diagnostic. Le Collège a attribué le marché et le SPW veillé au subventionnement. Toutes ces étapes sont donc désormais accomplies et notre PCM est en cours d'élaboration par l'auteur de projet désigné. En ce sens, l'auteur de projet dresse un état des lieux et un diagnostic (la CAMAT est consultée et rend son avis). Les objectifs du plan seront définis, et ces phases seront présentées à la CAMAT et au Conseil communal. Après avis de la CAMAT, le Conseil communal arrêtera un PCM provisoire. Une enquête publique sera organisée et le PCM provisoire présenté à la population. Le PCM définitif pourra alors être approuvé par le Conseil communal et la tutelle régionale pour ensuite être concrétisé sur le terrain.

J'ai initialement évoqué l'alignement des astres, plus prosaïquement je tiens à souligner l'excellent travail, à ce stade, de tous les intervenants dans l'élaboration de notre PCM. Mes remerciements iront en particulier aux citoyens membres de la CAMAT. Ces femmes et ces hommes qui donnent de leur temps libre pour faire évoluer notre commune. Indispensables à la réalisation du PCM, leur avis est aussi déterminant au niveau du SDC, tant il est vrai que le développement communal représente la somme de divers plans, chacun étant indissociable des autres. Consultée, la CAMAT a déjà rendu plusieurs avis – concernant notamment le projet immobilier « Bonne Fortune », sur le site dit « Branche Planchard » et l'arrivée du Tram, à Tilleur – avis particulièrement étayés, que le Collège communal a validé en les intégrant dans ses propositions, au promoteur d'une part et à l'OTW d'autre part, respectivement en charge de ces projets. Comme le PCM, d'autres projets, d'autres plans sont en cours de concrétisation. Ainsi en est-il du chantier de voirie F. Cloes, désormais finalisé ou encore de l'enfouissement progressif de nos bulles à verre, de l'acquisition de caméras fixes temporaires, pour compléter le travail de terrain de notre Police, en vue de sécuriser les lieux où la tranquillité est perturbée. Et lorsque j'imagine le futur de la commune de Saint-Nicolas, si je vois les difficultés que nous traversons, le chemin qu'il nous reste à parcourir, je vois aussi l'aménagement de parkings multimodaux (sur les sites Pasteur et Fond des Rues), l'arrivée prochaine du tram, du Busway (le bus à haut niveau de service), de pistes cyclables reliant nos terrils à la vallée de la Meuse et une mobilité apaisée, l'installation du Mobipark (le dépôt TEC pour la Province), la création de plusieurs projets immobiliers de qualité sur l'entité et d'un parc d'entreprises dans le bas de Tilleur, d'une nouvelle école communale, de la rénovation d'autres... Tout cela se fera avec vous, ce sera l'avenir de Saint-Nicolas. Et Saint-Nicolas, c'est chez nous.

Votre dévouée,
Valérie MAES



NOUVEAUTÉ EN MATIÈRE DE DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Vous souhaitez installer un conteneur, réserver des emplacements pour un déménagement ou occuper le domaine public, soit notamment la voirie et les trottoirs (hors événementiel) ?

Le Règlement Général de Police soumet ces demandes à autorisation du Bourgmestre. Les demandes doivent être introduites minimum 15 jours avant la date souhaitée du chantier.

Dans un souci de digitalisation et de simplification, la commune de Saint-Nicolas, en collaboration avec la Ville d'Ans, la zone de police Ans/Saint-Nicolas et l'entreprise D2D3, vous propose une nouvelle solution en ligne, active depuis le 3 avril 2023 !

Les demandes d'occupation du domaine public se font désormais en quelques clics via ce lien
<https://odp.d2d3.com/>.

Il vous suffit de créer un compte, de suivre les instructions et votre demande sera soumise aux services compétents et la réponse vous parviendra en ligne. Petites astuces : afin d'éviter que les emails qui vous seront adressés dans le cadre de cette procédure ne finissent dans vos « courriers indésirables », nous vous invitons à ajouter l'adresse email police.administrative@saint-nicolas.be à vos contacts. Pour des raisons d'ergonomie et de taille d'écran, nous vous conseillons également de passer par une tablette ou un ordinateur pour introduire une demande.

Besoin d'aide ?

1. Vous n'êtes pas à l'aise avec le processus ? Découvrez notre petit guide d'utilisation sur notre site interne: <https://www.saint-nicolas.be/vivre-a/securite-et-mobilite/occupation-du-domaine-public>
2. Malgré ce guide, vous éprouvez toujours des difficultés ? Nos équipes peuvent vous aider :
 - Police administrative : 04.254.71.19 – police.administrative@saint-nicolas.be
En présentiel : sur rendez-vous
 - Service des Travaux : 04.239.97.77 - travaux@saint-nicolas.be - En présentiel : sur rendez-vous

**Pour rappel, l'exécution de travaux sur domaine public ou l'occupation de celui-ci sans l'accord de l'autorité compétente constitue une infraction, passible d'une sanction pouvant aller jusqu'à 350 € !
Soyez donc vigilants...**



FÊTE DU PERSONNEL

L'édition 2023 de la fête du personnel a pour le moins été « secouée » par la météo ! Les averses de neige en continu n'ont pourtant pas empêché les plus téméraires de s'y rendre, en voiture, en co-voiturage ou encore à pied. C'est aussi une édition « d'après Covid » qui a réuni non pas les personnes admises à la retraite depuis un an mais celles de ces trois dernières années. Dans une ambiance conviviale et détendue, le personnel communal et les retraités ont passé une soirée festive dont ils se souviendront.

Notre Bourgmestre, Valérie MAES a exposé la situation financière communale ainsi que les projets en phase de réalisation et l'ensemble du collège a congratulé les pensionnés présents, à savoir : Mesdames, Patricia MARECHAL, Eveline GERARD, Anne BLUM Astrid DI MINCO, Giuseppina SCIANDRA, Vittoria MONTEMURRO, Anne-Marie KIMPINAIRE, Rachele BOERCI, Flavia D'ORAZIO, Silvia STEPNIK, Danielle JONGEN, Mihaela MAILAT, Marinella ANTRILLI, Anne-Marie GABRIELE, Anna LOCICERO, Nadia SANTEUSANIO, Edith MEYER, Ghislaine BODET, Josiane BERGER, Muriel EDMONDS, Maria PIRRERA. Messieurs, Michel DOURCY, Giuseppe MARINO, Dino DI PANFILO et Nil NORLIN.





L'ACCUEIL DU CITOYEN, UNE MISSION PRIMORDIALE !

Depuis l'emménagement dans notre nouvel Hôtel de police, nous avons adapté la fonctionnalité accueil. Désormais, afin de garantir un service de qualité, les citoyens qui souhaitent entrer en contact avec nos services (hors urgence) sont invités à prendre rendez-vous via notre plateforme.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

La prise de rendez-vous se fait via notre site Internet :

www.police.be/5284.

Une fois arrivé sur la page d'accueil, cliquez sur l'onglet « Prendre un rendez-vous ». Vous pourrez alors choisir le type de rendez-vous que vous souhaitez (ex. : perte ou vols de documents, escroquerie, vandalisme, coups et blessures, droit de visite, ...) et fixer ce rendez-vous dans notre agenda, selon le jour et le créneau horaire qui vous convient le mieux

Lors de cette prise de rendez-vous, divers conseils vous seront prodigués en fonction du type de fait, notamment une indication sur les documents que vous devrez prendre avec vous lors du rendez-vous.

Vous ne disposez pas d'Internet ? Sachez qu'il est également possible de fixer un rendez-vous avec nos services en appelant le numéro général 04/320.22.00.

ACCUEIL VIRTUEL SANS RENDEZ-VOUS

En outre, une possibilité de contact virtuel SANS rendez-vous avec l'un de nos policiers est également offerte aux citoyens qui le souhaitent, mais pas sans délai... Vous devrez alors attendre votre tour, comme dans une salle d'attente!

Cet accueil virtuel se fait au sein des administrations communales d'ANS et de SAINT-NICOLAS.

Par ce moyen, il sera possible de signaler des faits, solliciter des renseignements ou déposer plainte pour des faits « mineurs » qui ne nécessitent pas de constatations policières ou une prise en charge urgente (ex. : vol simple, perte de carte d'identité, ...).

QUELS SONT LES HORAIRES D'ACCUEIL ?

Une fois votre rendez-vous pris, nous vous accueillerons physiquement à l'Hôtel de police situé rue du Monténégro 2 à 4430 ANS, selon les modalités horaires suivantes :

- *Tous les jours ouvrables, de 08.00 à 12.30 heures et de 13.30 à 17.00 heures.*
- *Le samedi de 09.00 à 13.00 heures.*

Les guichets d'accueil virtuel sont quant à eux ouverts selon les horaires d'ouvertures des administrations communales.

A vos agendas !

ACTIONS « VITESSE » : QUELS RÉSULTATS POUR NOS LIDARS ?

La lutte contre l'insécurité routière fait partie intégrante des priorités zonales depuis de nombreuses années ; elle est même la première priorité de notre Plan Zonal de Sécurité 2020-2025. Les vitesses excessives et inadaptées en font notamment partie.

Depuis 2021, en collaboration avec le Service Public de Wallonie et les autorités locales, la zone de police d'Ans/Saint-Nicolas a décidé de s'inscrire dans un projet de location de Lidars plusieurs semaines par an. Cette collaboration est une belle opportunité pour sensibiliser un maximum les usagers de la route en se rappelant qu'un radar atteint pleinement son objectif lorsqu'aucun véhicule n'est en excès de vitesse.

Quels sont les résultats pour l'année 2022 ?

Lieux	Véhicules contrôlés	Infractions (excès de vitesse)	Vitesse maximum mesurée	Vitesse moyenne mesurée
Rue Voie des Vaux	6.372	1	57	44
Rue Chantraine	22.587	57	81	47
Chaussée Roosevelt	33.138	29	79	43
Rue Chantraine	20.204	72	82	41
Total	82.301	158		

On constate donc que 99% des véhicules contrôlés aux lieux précités ont respecté la vitesse imposée, ce qui est plutôt positif.

Pour 2023, cinq emplacements ont été déterminés en collaboration avec les autorités locales. Le tout, en fonction des zones accidentogènes, des statistiques de contrôles et de trafic de chaque commune, et des doléances de la population.

Chaque lieu de contrôle vous sera communiqué le jour de la mise en place du LIDAR via notre page Facebook : <https://www.facebook.com/ZP5284>. Soyez donc attentifs !

Il va de soi que, parallèlement à cela, nous continuerons nos actions vitesse avec le radar mobile. Le Lidar étant un moyen complémentaire à ceux dont nous disposons déjà.

Soyez vigilants et bonne route !

IVOZELEC
S.A.

**MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
VENTE EN GROS
ET AUX PARTICULIERS**

Heures d'ouverture
du lundi au vendredi 8h à 12h et de 13h à 17h30
Le samedi 8h30 à 12h

**91, Chaussée d'Ivoz - 4400 IVOZ-RAMET
Tél. : 04.336.69.27 / Fax : 04.336.99.07**

10
ans

Loredana Travel SRL

Agence de voyages



Loredana & Gio
Place Émile Vandervelde, 53c
4420 Montegnée
Tél. : 04/367.03.46
loredanatravel2@avitour.travel

Revendeur RTK TRAVEL et LUXAIRTOURS

« 30 ANS D'EXPERIENCE »



STAGES

Cette année encore, la Maison des Terrils et le service de la culture organisent des stages durant les vacances...

L'occasion pour vos petits bouts de découvrir ou redécouvrir l'environnement des terrils, sa nature, son histoire... !

Au programme : des collations et repas sains, de l'amusement, des expériences,...

2023 STAGES D'ÉTÉ
Du service de la Culture - Maison des Terrils

MINUSCULE NATURE

Du 10 au 14 juillet pour les 7/12 ans
de 9h00 à 16h00 - Collations et repas fournis.

Un stage au coeur de la nature, du fun, des découvertes, ...

Prix :

- 7/12 ans : 75,00 € / 5 journées complètes
- Accueil de 8h00 à 9h00

Infos:
Service de la Culture - Maison des Terrils
161, rue Chantraine - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.234.66.53

2023 STAGES D'ÉTÉ
Du service de la Culture - Maison des Terrils

MINUSCULE NATURE

Du 17 au 20 juillet pour les 4^{1/2}/6 ans
de 9h00 à 12h00 - Collations fournies
de 9h00 à 16h00 - Collations et repas fournis

Un stage au coeur de la nature, du fun, des découvertes, ...

Prix :

- 4,5/6 ans : 35,00 € / 4 matinales
- 4,5/6 ans : 65,00 € / 4 journées complètes
- Accueil de 8h00 à 9h00

Infos:
Service de la Culture - Maison des Terrils
161, rue Chantraine - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.234.66.53

2023 STAGES D'ÉTÉ
Du service de la Culture - Maison des Terrils

CYCLES ET RYTHMES NATURE

Du 14 au 18 août pour les 7/12 ans
! pas de stage le mardi 15 août !
de 9h00 à 16h00 - Collations et repas fournis

Un stage au coeur de la nature, du fun, des découvertes, ...

Prix :

- 7/12 ans : 65,00 € / 4 journées complètes
- Accueil de 8h00 à 9h00

Infos:
Service de la Culture - Maison des Terrils
161, rue Chantraine - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.234.66.53

2023 STAGES D'ÉTÉ
Du service de la Culture - Maison des Terrils

CYCLES ET RYTHMES NATURE

Du 7 au 11 août pour les 4,5/6 ans
de 9h00 à 12h00 - Collations fournies
de 9h00 à 16h00 - Collations et repas fournis

Un stage au coeur de la nature, du fun, des découvertes, ...

Prix :

- 4,5/6 ans : 40,00 € / 5 matinales
- 4,5/6 ans : 75,00 € / 5 journées complètes
- Accueil de 8h00 à 9h00

Infos:
Service de la Culture - Maison des Terrils
161, rue Chantraine - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.234.66.53

CAFET' CONCERT
DU DES JEUDIS EN MUSIQUE

Salle Culturelle de Montegnée
24, Place Ori du Perron - 4420 Saint-Nicolas

INFOS : 04.234.66.53

CAFET'CONCERT

Prochaines dates :
Les jeudis 15 juin
et 14 septembre.

Infos : 04.234.66.53



Saint-Nicolas

TERRILS EN FÊTE

Le dimanche 25 juin
2023
dès 13h00

Infos :
04.234.66.53

TERRILS EN FÊTE

Le dimanche 25 juin
dès 13h00

Journée familiale gratuite
Concerts, animations...

Infos : 04.234.66.53



EXPO

M A I

DU 13 AU 28

Enza Oliveri



Liudmila Portniagina

EXPO PEINTURES

J U I N

DU 10 AU 18



LE TERRIL EN ÉTÉ

EXPO PHOTOS

J U I L L E T

DU 25/06 AU 23/07



PORTRAITS DE FEMMES

EXPO PHOTOS

LES BALADES DE SAISON

A chaque changement de saison, la Maison des Terrils vous propose une balade et des ateliers. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'environnement des terrils sous de nouvelles couleurs. Notre prochaine balade se déroulera le 9 juillet

Pour toute information sur les prochaines éditions, vous pouvez nous contacter au 04.234 66 53.



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ "D6"



**Prochaine date :
Le jeudi 29 juin**

Infos : 04.234.66.53



LA BOUTIQUE

A la Maison des Terrils, vous pouvez découvrir la boutique de produits locaux et artisanaux. Vous trouverez une série de bières locales, rhums, Gins (toujours à consommer avec modération), pâtes à tartiner, vinaigrettes, miel, jus, cuberdons, bonbons, Des produits de qualité qui peuvent être achetés individuellement ou sous forme de paniers cadeaux. N'hésitez pas à venir découvrir cet espace, à vous faire plaisir ou faire plaisir à vos proches. **Pour toute information : 04.234.66.53.**



Pour connaître toutes les actualités, nos horaires ainsi que les événements qui se déroulent dans nos bibliothèques, rendez-vous sur la page facebook « Bibliothèques communales de Saint-Nicolas »

MANGA

En septembre passé, un atelier manga a démarré au sein de deux bibliothèques de notre commune, celle d'Emile-Jeanne et du Vieux Thier. Ces ateliers ont pour but d'apprendre la base du dessin tout droit venu d'Asie, c'est une vingtaine d'adolescents qui ont suivi avec rigueur ces séances dans la bonne humeur. Ils ont appris à réaliser des planches, à manier l'encre de chine à la perfection.

Venez découvrir leurs œuvres durant l'expo au sein de la Maison des Terrils du 12 au 27 août.





Saviez-vous que l'air intérieur de nos maisons était plus pollué que l'air extérieur ?
En cause : l'utilisation de produits ménagers chimiques qui libèrent une série de substances toxiques pour l'homme, pour l'environnement ...

Et pour notre portefeuille !

Pour un nettoyage zéro déchet, plus respectueux de la nature et de notre santé, pensez à préparer vous-même vos produits d'entretien naturels.

Comment fabriquer un nettoyeur multi usage écologique ?

Ce produit fait maison permet de nettoyer une multitude de surfaces :

- Sur les plans de travail, tables, évier, baignoire, frigo... : on vaporise, on frotte à l'éponge puis on rince ;
- Sur les sols : on ajoute un bouchon de produit dans un seau d'eau.

Le nettoyeur multi usage se conserve plusieurs mois à l'abri de la lumière et de la chaleur.

Pour 1 litre de produit, il faut :

- **De l'eau ;**
On l'ajoute pour diluer les ingrédients et avoir un plus grand volume de produit.
- **2 càs de savon écologique ;**
On choisit du savon noir ou du produit multi usage concentré, écologique et labellisé... Il va nettoyer et dégraisser les surfaces.
- **1 càs de bicarbonate de soude ;**
Le bicarbonate de soude renforce l'action du savon et dégraisse.
- **Facultatif : 10 gouttes d'huile essentielle (citron, pin ou lavande), à utiliser si l'odeur du savon est vraiment un frein pour passer le cap ;**
- Une bouteille ou un flacon d'un litre ;
- Un entonnoir pour éviter d'en mettre partout.

Préparation :

1. Remplir la bouteille à 3/4 d'eau tiède ;
2. Ajouter le bicarbonate et mélanger ;
3. Ajouter l'huile essentielle ;
4. Verser le savon ;
5. Fermer la bouteille et secouer ;
6. Compléter avec de l'eau et mélanger une dernière fois ;
7. Étiqueter la bouteille ;
8. Bien agiter le flacon avant l'emploi.

Comment fabriquer un anti calcaire naturel ?

1. Versez en premier 200 ml d'eau dans votre flacon-spray ;
2. Versez ensuite 280 ml de vinaigre blanc ;
3. Ajoutez enfin l'acide citrique ou le jus de citron et l'huile essentielle de tea tree ;
4. Fermez le bouchon puis secouez énergiquement afin de mélanger les différents ingrédients ;
5. C'est prêt !

Quel est le meilleur anti calcaire naturel ?

Le citron et le gros sel. Parmi les techniques les plus prisées : celle du demi-citron que l'on utilise comme une éponge pour frotter les endroits incrustés de calcaire que l'acidité de l'agrumes vient faire disparaître.

Ma salle de bain ZD

+ d'économies - de déchets !
dans la salle de bain, c'est facile !

BONUS

PRIME de 30€ à l'achat d'article d'hygiène intime lavable

Retrouvez les bonnes adresses, astuces & tutos pour une salle de bain Zéro Déchet sur www.intradel.be/sdbzd

Une **bonne gourde?**
Suivez le guide et bénéficiez d'une prime jusqu'à **15€**

Matériaux ?
ACIER INOXYDABLE (INOX) : Il a l'avantage de garder le contenu au frais.
VERRE : Protégeable avec une housse

Contenance ?
Choix personnel et dépend de l'usage et des conditions :
POUVEZ-VOUS LA REMPLIR RÉGULIÈREMENT ?
OUI : 500 ML, 750 ML OU 1 LITRE
NON : 1 LITRE MINIMUM
DEVIS-VOUS LA TRANSPORTER ?
La gourde peut vite devenir lourde.

Isotherme ?
Choix personnel et dépend de l'usage et des conditions :
TRAVAILLEZ-VOUS...
Dehors toute l'année et avez-vous besoin de garder votre boisson fraîche l'été et chaude l'hiver ?
À l'intérieur avec accès aisé à l'eau potable ?
OUI NON

Bouchon ?
UNE GOURDE À LARGE GOULOT
Pour faciliter le nettoyage quotidien, car toutes les parties de votre gourde doivent être facilement entretenues (bouchon, joint, gourde...).

Pièces détachées ?
Vérifiez la disponibilité de pièces détachées en cas de casse ou de perte ! Réparer, c'est un geste ZD !

jusqu'à **-15€** à l'achat d'une bonne gourde !

leau du robinet!

Pourquoi l'usage de la gourde reste écologique et économique, il faut aussi bien l'entretenir et la bien garder dans le temps ! Retrouvez nos conseils d'entretien dans une prochaine infographie et sur www.intradel.be pour plus d'informations sur l'eau du robinet, les bonnes gourdes et la prime disponible !

intradel et votre commune

LE JARDIN « ZÉRO DÉCHET »

Gérer et entretenir son jardin est une activité qui génère des déchets, comme les tontes de pelouse ou les tailles de branche, par exemple.

Pour limiter vos efforts et la surface à tondre, pensez à laisser certaines zones de votre jardin au naturel !

Ces zones rendues à leur état sauvage sont idéales pour favoriser la biodiversité.

Puis cela vous fait gagner du temps, de l'énergie ... et cela réduit vos déchets verts.

ENSEMBLE POUR UNE COMMUNE PLUS PROPRE

La propreté publique, c'est l'affaire de TOUS ! Une commune propre ne dépend pas seulement de l'efficacité des services de nettoyage mais de la civilité des personnes qui y vivent.

Au quotidien, le service des Travaux et le service des Espaces verts effectuent un énorme travail de nettoyage de la commune. En plus des 3.000 tonnes annuelles de déchets collectées en porte-à-porte par Intradel, les services communaux ramassent chaque année pas moins de 1.000 tonnes de déchets divers : déchets verts, déchets de cimetière, dépôts clandestins, poubelles publiques et déchets de balayage.

Cependant la propreté de notre commune ne dépend pas seulement du travail des ouvriers communaux ; elle concerne chaque citoyen. Chacun est tenu de respecter la réglementation en évacuant ses déchets vers les filières adéquates et de veiller à ne commettre aucun acte incivique. Vous trouverez dans cet article toutes les informations utiles afin de rendre Saint-Nicolas plus propre et plus agréable à vivre.

CONCERNANT VOS DÉCHETS MÉNAGERS

Le ramassage des déchets est organisé en différentes collectes selon la nature du déchet.

LES CONTENEURS

Il existe 2 types de conteneurs (le gris et le vert), munis d'une puce électronique et ayant une capacité de 240 litres OU 140 litres OU 40 litres. Ils sont vidés une fois par semaine (voir le calendrier des collectes Intradel). Pour obtenir ou réactiver les conteneurs après un déménagement : utilisez le formulaire Intradel de déménagement qui sera fourni lors de votre inscription au service de la Population. Ce formulaire doit être signé et recevoir le sceau communal avant d'être renvoyé à Intradel. Si votre conteneur est cassé, vandalisé ou volé, contactez le call center d'Intradel au 04/240.74.74.

LE CONTENEUR GRIS, LE TOUT VENANT

On y met les petits déchets qui ne font pas l'objet d'une autre collecte. Y sont INTERDITS les déchets dangereux.

En payant votre taxe annuelle déchets, vous avez droit, pour le conteneur gris, à **12 levées** par ménage et **60 kg** par habitant au total.

Si vous dépassez ces quantités, des surcoûts sont appliqués : 0,75€ par levée supplémentaire et de 0,09€ à 0,12 € par kg supplémentaire.

LE CONTENEUR VERT, LES ORGANIQUES

On y met les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas), les petits déchets de jardin, les cartons de pizza, les sacs et litières biodégradables. Y sont INTERDITS les déchets résiduels, films plastiques, lingettes ou encore les langes.

En payant votre taxe annuelle déchets, vous avez droit, pour le conteneur vert, à **22 levées** par ménage et **30 kg** par habitant au total.

Si vous dépassez ces quantités, des surcoûts sont appliqués : 0,75 € par levée supplémentaire et 0,07 € par kg supplémentaire.

LES PMC (SACS BLEUS)

On y met les emballages plastiques (bouteilles, flacons, ravers, pots et tubes, sachets) métalliques (canettes, conserves, capsules, bouchons, aérosols alimentaires et cosmétiques) et les cartons à boisson. Y sont INTERDITS les emballages avec bouchon de sécurité enfant, les panneaux en frigolite, les emballages avec une contenance supérieure à 8 litres.

Ils sont ramassés tous les 15 jours (voir le calendrier des collectes). Vous recevez un bon PMC pour 20 sacs, envoyé une fois par an par Intradel, à échanger dans les magasins.

LES PAPIERS ET CARTONS

Ils doivent être ficelés avec des cordes naturelles ou déposés dans un carton bien fermé. N'utilisez pas de ficelles en plastique ou métalliques ou du papier collant. Ils sont ramassés tous les 15 jours (voir le calendrier des collectes).

LES BOUTEILLES EN VERRE

Les bouteilles et bocaux en verre, recyclables à l'infini, peuvent être déposés dans les bulles à verre réparties sur la commune.

Si la bulle est pleine, veuillez-vous rendre vers un autre site. Il est strictement interdit de déposer ses verres au pied de la bulle à verres, sous peine d'amende (article 7 du Décret du 27 juin 1996 relatif aux Déchets).

AUTRES DÉCHETS

LES ENCOMBRANTS

Vous pouvez contacter la Ressourcerie du Pays de Liège au 04/220.20.00 pour la collecte de vos encombrants, en bon ou en mauvais état. Ils pourront connaître une nouvelle vie et faire le bonheur des autres. **Inscription obligatoire.** Sont acceptés les meubles, les objets de décoration, la vaisselle, les électroménagers, les appareils électroniques et électriques, les sanitaires, les livres, jouets et vélos, le matériel de chauffage, les PVC de construction, la frigolite, le bois et les métaux.

Ne sont PAS ACCEPTÉS : les pneus, les chaussures et vêtements, les déchets de construction (ciment, plâtre, briquillons, gyproc, amiante, etc.), les déchets verts, les papiers et cartons, les déchets ménagers, les déchets spéciaux tels que peintures, produits chimiques, bonbonnes de gaz, huiles de moteur et de friture.

LES DÉCHETS DE JARDIN

Ils peuvent être compostés à domicile (renseignements via le service de l'Environnement au 04/234.66.53) OU déposés dans les Recyparcs OU être collectés par le service des Travaux selon les modalités ci-dessous.

Le service des Travaux collecte vos déchets verts (élagage de haies et d'arbres) de mi-mars à mi-novembre sur rendez-vous au 04/239.97.77. **Inscription obligatoire.** Sont INTERDITS : les tontes de pelouse, les souches.

DIVERS

Vous pouvez déposer vos **vêtements** uniquement en bon état dans les bulles à textiles « Terre ».

Si la bulle est pleine, veuillez-vous rendre vers un autre site. Il est strictement interdit de déposer ses verres au pied de la bulle à verres, sous peine d'amende (article 7 du Décret du 27 juin 1996 relatif aux Déchets).

Rapportez vos **médicaments périmés et non périmés** à votre pharmacien. Si des médicaments non périmés ne vous sont plus d'utilité, ils pourraient servir à d'autres personnes.

Pour ce qui est des **huiles de moteur ou de friture, des déchets spéciaux** (peintures, aérosols, engrais, produits chimiques), les **déchets de construction, les ampoules et néons** : vous pouvez les déposer dans les Recyparcs. Vous trouverez la liste et toutes les informations relatives aux **Recyparcs** sur www.intradel.be.

Rapportez vos **pneus usés aux Recyparcs** ou chez votre garagiste.

COÛT-VÉRITÉ DES DÉCHETS

Le coût-vérité des déchets, instauré en Wallonie, s'appuie sur le principe du « **pollueur-payeur** » (plus on pollue, plus on paye). Cela signifie que chaque commune doit fixer la taxe des déchets en fonction de ce qu'elle dépense réellement pour gérer les déchets des ménages.

La taxe sur les déchets comprend un partie fixe (le service minimum) et une partie variable (le service complémentaire) calculée sur base des volumes et du poids.

Lorsque vous payez votre taxe, que payez-vous exactement ?

- La collecte des PMC et papiers/cartons toutes les 2 semaines ;
- L'accès au réseau des Recyparcs et aux bulles à verres ;
- La mise à disposition de conteneurs/sacs conformes et de sacs PMC ;
- Les vidanges et le traitement de 60 kg d'ordures ménagères résiduelles et de 30 kg de déchets organiques (par habitant) ;
- La collecte des encombrants par la Ressourcerie ;
- La collecte des déchets verts par la Commune ;
- Les actions de prévention « déchets » ;

Il vous sera facturé une taxe complémentaire en cas de dépassement des levées et poids autorisés (voir partie « conteneurs »).

PROPRETÉ PUBLIQUE

Les poubelles publiques sont présentes pour récolter vos petits déchets consommés dans l'espace public (mégots, emballages, chewing-gums, etc.) Les crottes de chiens sont emballées et vont à la poubelle. L'incinération de déchets, l'abandon d'immondices sur la voie publique, le mauvais entretien du trottoir, le dépôt ou le déversement de substances dangereuses sont **strictement interdits et passibles d'amendes dont le montant dépend de la gravité des faits (voir Règlement général de Police).**

Pour tout renseignement, contactez le service de l'Environnement au 04/234.66.53 ou à environnement@saint-nicolas.be

Stop aux comportements inciviques !

Qui de nous, citoyens, ne désire pas se promener sur des trottoirs propres, le long de sentiers ensevelis uniquement par la nature ou sur nos Terrils sans avoir à croiser la route de vieux sachets poubelles, encombrants ou pneus usagés. Il est impossible de ne produire aucun déchet mais pas compliqué de les trier et de les jeter aux endroits adéquats. De plus, jeter ces déchets dans la nature ne réduira pas le montant nos factures ; alors, autant les éliminer proprement

Un travail sans relâche pour nos agents

250. C'est le nombre de PV dressés par nos agents constatateurs sur le territoire de Saint-Nicolas pour l'année 2022. Le rôle de nos agents de terrain est de prévenir les comportements inciviques en surveillant le territoire de la commune. En cas de dépôt de déchets, ils parcourent le lieu sali à la recherche du moindre indice permettant de remonter jusqu'au(x) pollueur(s) et en cas de trouvaille, ils dressent immédiatement un PV qui sera envoyé à l'agent sanctionnateur, lequel verbalisera le ou les responsables de la pollution. Depuis plusieurs années, la commune s'équipe de caméras de surveillance fixes temporaires qui renforcent la lutte contre les dépôts clandestins. En plus du travail des agents constatateurs, l'équipe des Espaces verts est régulièrement amenée à nettoyer des sites constamment pollués.

Encart

Vous souhaitez contribuer à la propreté de votre commune ?

Nous vous invitons à découvrir l'asbl Be Wapp qui agit en Wallonie et propose de multiples actions pour améliorer la propreté publique et réduire la présence des déchets sauvages et des dépôts clandestins.

**Tous les renseignements sont sur
www.bewapp.be**



Diane NEUFCOURT

Gsm : 0477/69.00.84

Cabinet de Pédicurie Médicale Spécialisée

Adresse :

Rue des Muguets, 31 à 4420 Saint-Nicolas
BE0788300192



SRPA

SOCIÉTÉ ROYALE PROTECTRICE DES ANIMAUX



Identifier vos animaux de compagnie : une obligation légale, qui peut leur sauver la vie !

Une obligation légale

L'identification et l'enregistrement des chiens et des chats sont obligatoires en Belgique (depuis 1998 pour les chiens et 2017 pour les chats en Wallonie). L'identification est réalisée par l'implantation d'une puce électronique sous la peau de l'animal ; et permet de le lier à son propriétaire. Ainsi, lorsqu'un animal perdu est recueilli, il suffit de lire les données sur sa puce électronique pour retrouver son propriétaire.

Mettre à jour ses coordonnées

DogID est la base de données pour l'identification et l'enregistrement des chiens en Belgique. CatID est celle pour les chats en Wallonie. Afin de pouvoir retrou-

ver le propriétaire d'un animal égaré, il faut bien penser à **mettre à jour ses coordonnées sur la puce** de son animal. C'est le cas, si vous déménagez ou si vous changez de numéro de téléphone ; mais aussi si l'animal est vendu ou cédé. Ces données peuvent être actualisées par votre vétérinaire ou par vous-même.

Dans le cas d'un changement de propriétaire, il faudra l'accord des deux parties. A noter également, que **le permis de détention est obligatoire** depuis le 1er juillet 2022 sur le territoire wallon, pour toute acquisition ou adoption d'un nouvel animal de compagnie.

Rendre ses données visibles

Depuis le 1er mai 2021, en raison du RGPD (Règlement Général sur

la Protection des Données), les coordonnées des propriétaires d'animaux ne sont plus visibles sur les sites de DogID et CatID. Désormais, il faut donner son accord pour qu'elles soient consultables, après lecture de la puce électronique de l'animal.

Comment faire ?

En vous connectant en ligne, à votre profil ou via votre vétérinaire, si vous n'avez pas accès à Internet. Cela permettra de retrouver votre animal plus facilement s'il est perdu. Mais rassurez-vous, quel que soit votre choix, les vétérinaires et les refuges auront toujours accès à vos informations et pourront vous contacter, si elles sont bien à jour.



L'histoire de Kenzo

Perdu, il y a 4 ans, il n'avait jamais regagné son foyer. Entre-temps, ses propriétaires ont déménagé à la frontière française et n'imaginaient plus le retrouver. Quand ils ont été contactés par nos services, ce fut la stupéfaction avant le bonheur. Kenzo avait été trouvé et amené au refuge de Coïnte par des personnes inquiètes de le voir errer. Aujourd'hui, grâce à sa puce électronique, ce gros matou de 7 ans a pu retrouver sa famille.

Malheureusement, tous n'ont pas cette chance, puisqu'en 2022, seulement 11% des chats que nous avons recueillis, ont pu être restitués à leur propriétaire.

Tous les autres ont été proposés à l'adoption, faute d'avoir pu retrouver leur foyer. **Alors, si vous tenez à votre animal de compagnie, faites-le identifier !**

Pour plus d'informations

www.bienetreanimal.wallonie.be

DogID : 02 333 92 22

CatID : 02 333.49.94

www.dogid.be

www.catid.be

Aidez-nous, faites un don !

Simple et instantané :

scannez notre QR Code
avec votre application bancaire





LE SERVICE SOCIAL

Le service social est heureux de vous accueillir les lundis de 14h à 17h à son atelier créatif : papier mâché et peinture.

Nous accueillons nos aînés autour d'une activité ludique et créative, pour un moment de convivialité et d'échange.

Où : Salle Astérix, rue Buraufosse, 111 à 4420 Saint-Nicolas.

Inscriptions souhaitées au service social : 04/254.20.66







LA MOBILITE DES AINES ET PORTEURS DE HANDICAP PAR LE NOUVEAU TAXI SOCIAL



Le nouveau taxi social de grand gabarit que l'administration communale a acquis et a fait adapter par une société spécialisée pour la prise en charge des personnes à mobilité réduite circule depuis près d'un an. Quatre personnes peuvent occuper à l'arrière des sièges individuels tout en chargeant deux chaises roulantes. Tout un système de sécurité aussi bien pour les personnes sur les sièges que pour amarrer au sol les chaises roulantes garantissent entièrement leur sécurité. L'habitacle a été équipé d'un système d'air conditionné pour un transport dans les meilleures conditions possibles. Une plateforme électrique monte et descend la chaise roulante à l'intérieur du véhicule.

Depuis plus une dizaine d'années, le service social propose le transport des personnes pensionnées et handicapées en priorité pour les déplacements d'ordre médical, soit chez le médecin, dans un hôpital de la région liégeoise, chez le kinésithérapeute... A présent la prise en charge des personnes en chaise roulante est devenu possible.

Les tarifs applicables restent inchangés, soit 2,00 € de prise en charge sur le territoire de la commune et 0,10 € du kilomètre en dehors de Saint-Nicolas dans un rayon de 10 km environ.

Les transports médicaux restent une priorité mais le taxi assure également les déplacements pour d'autres nécessités de la vie, notamment les courses, les démarches administratives. Le maintien d'une vie sociale pour rendre visite à un proche hospitalisé ou placé sont aussi des raisons d'aider à la mobilité des personnes. Un service « courses » est assuré, soit en déposant les personnes au magasin de leur choix et en les reconduisant avec leurs lourdes emplettes ou en assurant d'effectuer les achats et les déposer au domicile des personnes.

*Il convient dès lors de demander tout transport au service social au moins une semaine à l'avance étant donné le succès que ce service a gagné au fil du temps en appelant le **04.254.20.66***

Un projet de déplacement vers des activités est en cours de développement, notamment pour une navette sur l'ensemble du territoire le mercredi en direction du marché public rue Coopération.

AIDES MÉNAGÈRES

Nous vous proposons des aides ménagères, à raison de 4h00 par semaine ou 4h00 par quinzaine, à un tarif horaire en fonction des revenus pour l'entretien au domicile des personnes pensionnées.

Coordinatrice : 04.254.71.93



TITRES-SERVICES

Nous mettons à votre disposition des aides ménagères, à raison de 4h00 par semaine ou 4h00 par quinzaine rémunérées par titres services 9,00 € / heure déductibles fiscalement (coût réel de 8.10 € / heure avec la réduction d'impôt) pour tout travail ménager : entretien, lessive, nettoyage, repassage...) à domicile.

Coordinatrice : 04.254.71.92



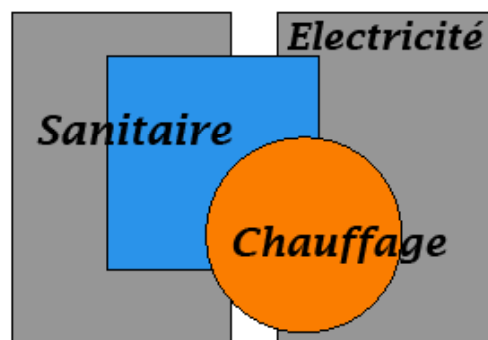
TAXI SOCIAL TAXI COURSE

Transport des personnes âgées et handicapées aux revenus modestes pour visite médicale, diverses démarches et courses au prix de 2,00 € sur le territoire de Saint-Nicolas.

(5,00 € avec accompagnement) 0.30 €/km dans rayon 10 km hors commune de St Nicolas (majoré de 3,00 € pour temps d'attente).



CAR MOBIL 0491.40.87.49



MORGANTE

Salvatore

SRL

- Installation

- Entretien

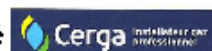
- Dépannage

GAZ – MAZOUT – ENERGIE RENOUVELABLE

0496 / 12.55.22

ets.morgante@gmail.com

Installateur qualifié



Technicien agréé par la région wallonne



ONE À SAINT-NICOLAS :

- C'est un accompagnement par des professionnels de la santé, une écoute et un soutien personnalisés ;
- c'est un suivi médical préventif en consultation et/ou en visite à domicile selon les besoins des familles;
- Gratuit et concerne les enfants de 0 à 6 ans

ONE de Montegnée – rue des Bons Buveurs 224 – 4420 Montegnée

- Consultation les mardis de 13h à 16h sur RDV Tél : 0499.57.29.26
- Partenaire-enfant-parents : Mme Kelly Engelborghs

ONE de Montegnée- rue François Cloes 58 – 4420 Montegnée

- Consultation les lundis de 13h30 à 15h30 et 1 mercredi sur 2 de 12h45 à 15h30 sur RDV
- Tél : 0499/58.01.88 – 04.367.27.93
- Partenaire-enfant-parents : Mme Séverine Michel

ONE de Tilleur – rue Ferdinand Nicolay 635 – 4420 Tilleur

- Consultation les jeudis de 14h à 17h Sur RDV
- Activité : Massage et bonnes positions du bébé – 1 vendredi par mois de 14h à 16h (Inscription demandée)
- Tél : 0495.85.03.16 – 04.233.50.62

Partenaire-enfant-parents : Mme Caroline Storme

Des dépistages visuels sont organisés pour chacune des consultations pour les enfants à partir de 18 mois

CONFERENCE SANTE : LA NATUROPATHIE

Le mardi 17 janvier, le service santé a organisé sa première conférence santé de l'année en invitant le naturopathe séresien Daniel Gramme. Il a ainsi il a proposé des apports nutritifs afin de mieux résister aux virus et aux infections par la naturopathie et de mettre toutes les chances de son côté en optimisant ses défenses immunitaires en plein hiver alors bien installé. Les rhumes, les rhino-pharyngites, la grippe... se comptaient en Belgique par centaines de milliers et beaucoup de personnes ont été touchées.

Est-il possible d'adopter des gestes barrières protecteurs, peut-on, en outre, espérer limiter son risque d'infection virale grâce à une bonne hygiène de vie, à l'alimentation, mais surtout par l'aide de la naturopathie... furent au centre des préoccupations du jour partagées par une belle assemblée de personnes présentes.

Mr Gramme présentait également plusieurs livres dont il est l'auteur.

Cette rencontre fut suivie par le petit goûter traditionnel.





LE SERVICE DES SPORTS PROPOSE DES COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR LES SENIORS

A Montegnée : Hall Omnisports de la rue Pasteur.

Tous les mercredis de 10h00 à 11h00.

A Montegnée : Salle de fitness rue Paul Janson.

Tous les mardis et les vendredis de 10h30 à 12h00

Venez nombreux participer à ce programme de gymnastique adaptée, dispensé par un professeur d'éducation physique.

Renseignements : Service des Sports : 04.254.71.39.

VACANCES SPORTIVES .

Participez aux vacances sportives organisées par le service des Sports. Chaque année, les vacances sportives accueillent plus de 150 enfants par session !

Dès 3 ans, et répartis par groupes d'âge, les participants partent à la découverte d'une série d'activités sportives diversifiées. A côté des classiques comme le basket, le hand-ball, la psychomotricité ou la natation, on trouve des sports plus inhabituels comme le tennis, l'unihoc, l'escalade, le tchoukball, le kinball ou le V.T.T. et le ski de fond en saison.

Lors de chaque stage, le dernier jour, un petit déjeuner et un souvenir sont offerts à tous les participants.

Les prochaines vacances sportives auront lieu :

- Juillet 2023 : du 10/07 au 14/07/23
- Août 2023 : du 07/08 au 11/08/23

Renseignements et inscriptions : Service des Sports : 04/254.71.39.

LES CENTRES DE PLEIN AIR

Durant la période de vacances estivales, le service des sports de l'Administration communale de Saint-Nicolas organise des centres de plein air (plaines de jeux).

Deux sites accueillent les enfants selon leur âge, dans les installations de l'école primaire de la Coopération (6 à 12 ans) et de l'école maternelles de la Coopération (3 à 5 ans).

Ils fonctionneront de 9h30 à 16h30, avec des garderies dès 8h00 pour le matin et jusqu'à 17h00 pour l'après midi.

Des activités diversifiées et ludiques seront proposées, notamment le projet " je suis conso'malin " et des journées d'informations avec " Intradel ".

On citera également parmi les activités, des excursions au Monde Sauvage, au théâtre de marionnettes de Mabotte, au préhistomuseum Ramioul, au mont Mosan, à la Maison des Terrils et une sortie piscine hebdomadaire.

Les prochaines Plaines de jeux auront lieu en été du 10 juillet au 25 août 2023.

Nous assurerons également la mise en place d'un service de "ramassage" gratuit qui fonctionnera selon l'itinéraire suivant :

9h10 : école Van Belle.	9h35 : Florent Joannès.
9h15 : école Tout va Bien.	9h45 : plaine Pasteur
9h20 : école Chiff d'Or.	9h55 : terminus à l'école de la coopération
9h25 : école du Halag	



Le voyage de retour, en sens inverse, est organisé à partir de 16h.

Lors de l'inscription, la participation aux frais sera de 10,00 €/semaine ou 5,00 €/semaine à partir du 2^{ième} enfant. Une collation sera distribuée à chaque enfant tous les jours.

POUR VOS PETITES RÉCEPTIONS :

La salle de Buraufosse, située rue du Stade à Tilleur, est prévue pour 100 personnes assises. Elle est équipée d'une cuisine professionnelle électrique, frigos, congélateur, micro-onde, fours électriques et d'un bar avec pompes à bière.

Prix de la location: 300,00 €

Renseignements : Service des Sports 04/254.71.39

Salle « Cop » rue du Stade à Tilleur



SPORTISSIMO LE 4 JUIN 2023

Journée désormais incontournable, Sportissimo aura lieu le dimanche 4 juin de 12h00 à 18h00.

La plaine extérieure du hall Pasteur accueillera de nombreux châteaux gonflables pour petits et grands (circuit de go-kart, pyramide, safari...), du grimage, magiciens, théâtre de marionnette et les balades à poney.

Nous assisterons à des démonstrations de gymnastique rythmique sportive, d'arts martiaux, de gymnastique et de kick boxing.

Une petite restauration sera proposée par le Comité de quartier du Pansy.

De nombreuses initiations sportives seront proposées à l'intérieur du hall omnisports (kick boxing, judo, ju-jitsu, escalade, tennis de table, gymnastique rythmique sportive, gymnastique sportive, les "Minibulles" psychomotricité ...).

JE « MARCHE NORDIQUE »

Maintenant LE SAMEDI MATIN

Un sport doux aux bienfaits complets pour une santé tonique. La santé et la convivialité avant tout !

Cette discipline s'adresse à tous les publics, pour le loisir comme pour le côté sportif.

Pas besoin d'être sportif de haut niveau, le programme débute du niveau Zéro dans le respect du rythme de chacun et vous profiterez d'une dynamique de groupe.

La marche nordique est un sport aux multiples bienfaits comme par exemple :

le renforcement musculaire global ;

la lutte contre le cholestérol et l'hypertension artérielle.

Elle : renforce le système immunitaire;

réduit le stress ;

améliore les capacités cardio-vasculaires ;

brûle les graisses ;

booste l'humeur ;

etc ...

Cette année, la session PRINTEMPS 2023 se déroule LE SAMEDI MATIN DE 9H30 à 11h30 et a débuté le 11 mars dernier pour une durée de 12 semaines.

L'activité est encadrée par une équipe, de coaches expérimentés.

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook – Echevinat des Sports de Saint-Nicolas ou notre site Communal afin de vous tenir informés des événements à venir.

Marchez à votre rythme, soyez régulier dans votre pratique et vous vous surprendrez de votre progression !
Infos :

Service des Sports - rue de l'Hôtel Communal 63 – 4420 Saint-Nicolas.

Téléphone: 04/254.71.39 /

E-mail: sports@saint-nicolas.be



JE COURS POUR MA FORME À SAINT-NICOLAS

Un projet du Service des Sports qui fait courir toute une commune !!!

« Je cours pour ma forme » est un projet d'initiation à la course à pied dont les objectifs s'éloignent de tout esprit de compétition. La santé et la convivialité sont les deux atouts majeurs de ce projet.

« Je Cours Pour Ma Forme », ce sont deux sessions d'entraînements organisées par an, l'une au printemps et la seconde en automne, durant lesquelles les participants se donnent rendez-vous entre une à trois fois par semaine. Ces séances sont encadrées par une équipe d'animateurs ayant reçu une formation adéquate pour amener au mieux chaque participant à l'objectif final: courir 5 ou 10 km!

À la fin de chaque session, un passage de brevet (de 5 ou 10 km) est organisé permettant aux participants de se rendre compte de leurs progrès accomplis.

La session PRINTEMPS 2023 a débuté le 14 mars dernier pour une durée de 12 semaines,

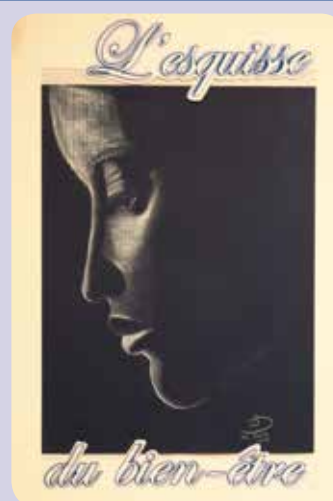
L'activité est encadrée par 4 coaches expérimentés à la course à pied.

Infos et inscriptions

Service des Sports de Saint-Nicolas, Rue de l'Hôtel Communal 63 – 4420 Saint-Nicolas.

N° de téléphone: 04/254.71.39.

E-mail: sports@saint-nicolas.be



Envie d'un soin visage, d'un massage, d'un rehaussement de cils, d'une teinture des sourcils et/ou des cils, pose d'un verni-semi permanent... Besoin d'une épilation, d'une manucure, d'une pédicure ...



Pensez *L'esquisse du bien-être*,
votre centre d'esthétique situé

**Chaussée Jean-Jacques Knaepen, 241
4420 Montegnée.**

Consciencieuse, passionnée et toujours à la recherche du meilleur et du bien-être pour mes client-e-s, je vous accueille sur rendez-vous au 0476 62 70 68 ; Appel, SMS, WhatsApp, Messenger. Prendre soin de soi et prendre du temps pour soi c'est le chemin vers le bien-être.

Suivez *L'esquisse du bien-être* sur  ou 

A bientôt, Mireille lesquissedubienetre@gmail.com



L'ENSEIGNEMENT

Nos écoles à la une

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ANGLEUR EN SÉJOUR PÉDAGOGIQUE

Nos élèves de P5-P6 ont eu l'occasion de vivre une expérience pédagogique extraordinaire et très riche en émotions durant une semaine au Domaine du Rond-Chêne à Esneux.

En plus des apprentissages, le partage, le respect (des autres et de ce qui nous entourait), le plaisir de vivre ensemble et surtout l'autonomie étaient les mots d'ordre de notre séjour.

Entre les diverses activités nature où les enfants se promenaient dans ce magnifique cadre vert et blanc (les gelées du jour), les repas délicieux partagés avec les copains de la classe, les éclats de rire, le rangement de ses affaires personnelles et de son lit, les surprises (soirée dansante et match de la coupe du monde) ... les enfants en gardent un souvenir incroyable, des moments plein la tête et un groupe soudé encore plus qu'avant le voyage.



DU MATÉRIEL NUMÉRIQUE AU HALAGE AU SERVICE DES APPRENTISSAGES

Acquérir une culture numérique et de bonnes pratiques en utilisant les outils est désormais possible à l'école du Halage.

Afin d'aider les élèves en répondant à leurs besoins, d'augmenter leur autonomie, d'individualiser les apprentissages, de permettre aux enfants d'avancer à leur rythme en utilisant les outils numériques et ainsi de



devenir acteurs de leurs apprentissages, les enseignants de l'école du Halage ont participé à l'appel à projet numérique de la Région wallonne. Leur travail a porté ses fruits : depuis quelques jours, les élèves ont pu faire leurs premiers pas sur des nouveaux outils : TVI, tablettes et PC convertibles.

Grâce à ces outils, les élèves montrent déjà leur évolution dans la maîtrise des compétences en traitement de texte, des jeux éducatifs, des savoirs-écouter ou encore du graphisme. Que de belles activités en perspective...

ÇA BOUGE À L'ÉCOLE COMMUNALE DE CHIFF D'OR.

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de l'école communale Chiff d'Or vivent de nouvelles expériences en participant à diverses activités ou projets qui mettent l'accent sur la santé, les sciences et le numérique.

Lait, fruits et légumes à l'école !

Cette année, l'équipe éducative souhaitait mettre en avant l'importance de manger sainement tout en favorisant les circuits courts. C'est pourquoi, tous les élèves de maternelle et de primaire ont l'opportunité de pouvoir déguster, chaque semaine, un fruit ou légume ainsi qu'un produit laitier issus de l'agriculture biologique et provenant de producteurs locaux (dans le cadre d'un Programme européen via la R.W.).

C'est magique ! C'est scientifique !

Cette année encore, les élèves de 3^{ème} maternelle et l'ensemble des classes primaires ont la chance de participer aux animations de Cap sciences. Grâce à l'observation, à l'expérimentation et en relevant des défis, les élèves répondent aux questions qu'ils se posent sur les phénomènes naturels.

Bien vite les prochaines animations !

Varié les apprentissages grâce au numérique.

Depuis quelques mois, l'école communale Chiff d'Or s'est équipée en matière de numérique. L'école dispose maintenant de tablettes et de deux tableaux numériques interactifs. Le tableau interactif de par sa nouveauté et ses possibilités motive les enfants en classe, qui peuvent découvrir et s'exercer différemment.

Les élèves de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaires bénéficient aussi d'un abonnement « Ouaip® », leur permettant de revoir et de s'exercer sur des matières vues en classe.

Séjour pédagogique - classe de ville

Les élèves de trois classes de 5^{ème} et 6^{ème} années des écoles Chiff d'Or et Van Belle ont embarqué à destination de Bruxelles.

Le programme concocté par les institutrices était copieux : la découverte du métro et du tram, le musée du chocolat, l'Atomium, le musée du Roi, le musée des sciences naturelles, le musée des Instruments de Musique, la RTBF, les quartiers du centre-ville...

Ce voyage a été une véritable bulle d'oxygène malgré le froid glacial !

Ce fut une expérience très enrichissante tant au niveau culturel que social ; ils sont repartis de notre belle capitale avec des souvenirs plein la tête.

VAN BELLE BOUGE...

Le soir du 6 décembre, nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de Saint Nicolas, les bras chargés de cadeaux et de friandises pour le plus grand plaisir des enfants. Grands et petits ont eu l'occasion de passer un moment privilégié avec le grand Saint et ensuite déguster un morceau de pizza autour d'un verre.

Van Belle patine !

Accompagnés du professeur d'éducation physique, les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années primaires de l'école Van Belle se sont initiés au sport de glace.

Une matinée sur la patinoire de Liège: sport, rires et amusement (et parfois des chutes) étaient au programme !

De la nouveauté !!

Outre les 10 tablettes/PC obtenues lors d'un appel à projet de la Région wallonne, depuis le mois d'octobre, nous avons fait l'acquisition de 2 tableaux virtuels interactifs connectés (TVI) répartis dans les classes de maternelle et de primaire.

Petits et grands peuvent ainsi s'initier au numérique au travers de différentes applications portant sur tous les domaines



Audrey Hofman
Échevine

enseignés mais aussi de réaliser des recherches, de découvrir et d'apprendre autrement. Un outil non négligeable dans le début de l'apprentissage de la lecture des Alphas en 3^{ème} maternelle ! Evidemment, nous ne comptons pas en rester là...

Nous prévoyons d'équiper les autres classes dans un futur proche. #écolededemain#petitsgénies

Séjour pédagogique – classe verte

Nos petits bouts de la 3^{ème} maternelle à la 2^{ème} année primaire ont eu cette joie immense de partager trois jours avec leurs enseignants et les éducateurs encadrants nos activités au centre de plein air d'Esneux.

Une première pour nous tous MAIS pas la dernière évidemment. Car c'est avec le cœur rempli d'émotions et de joie que nos élèves sont revenus de cette classe verte.

SÉCURISATION DES ABORDS DES ÉCOLES DE LA COMMUNE DE SAINT-NICOLAS

La commune est sensible à la sécurité sur l'ensemble de son territoire mais encore plus lorsqu'il s'agit des enfants.

Le collège communal a voté le projet d'installation de personnages rétro réfléchissants aux abords des écoles de l'entité.

C'est ainsi que le service de la mobilité et de l'Instruction ont coopéré pour identifier les endroits propices à l'installation de ce mobilier urbain. Toutes les écoles ont été équipées.

Vous avez sûrement constaté que certains personnages ont été placés fin du mois d'octobre, début novembre, période de l'année où la luminosité est faible.

Les ouvriers ont placé 29 personnages et 18 crayons dans les endroits définis par les services techniques.



Voici un aperçu de quelques endroits équipés.





8,50 €

Le plat

1,10 €

La soupe

Le
Lagon Bleu

Livraison de repas à domicile

Depuis **25 ans**, la **qualité** et la **sécurité** constituent les piliers du contrat de **confiance**.

Nos menus sont élaborés sous les conseils d'une **diététicienne-nutritionniste** pour garantir tant un équilibre nutritionnel qu'un plaisir gustatif.

Le menu consiste en **une variété de plats** qui changent tous les mois. Nous adaptons les repas en fonction de vos envies et de votre **régime alimentaire**.

Le choix de nos fournisseurs se dirige principalement vers les **locaux**, les **régionaux**. Le **circuit court** est également adapté lors des achats par notre service administratif.

10 rue du Progrès,
4821 Andrimont
Belgique
Tél. : 087/44.52.93
info@lelagonbleu.be
www.lelagonbleu.be



Notre service est plus qu'une livraison,
c'est un rendez-vous.



LE COMMERCE LOCAL

Missions

- Gestion de l'application de la loi sur le repos hebdomadaire des commerçants et heures de fermeture des commerces.
- Organisation des fêtes foraines sur le territoire communal.
- Gestion des demandes d'occupation du domaine public par les commerçants.
- Gestion de l'application de la législation régissant la signalisation des établissements d'utilité publique et des entreprises sur la voirie communale.
- Gestion des demandes de placement des plaques de rues sponsorisées.
- Aide aux commerçants : conseils et informations d'ordre général pour la création d'entreprise ou de commerce.
- Aides diverses en vue de la valorisation du commerce local (soutien aux associations de commerçants, participation aux organisations de manifestations à caractère commercial, braderies, brocantes, marches gourmandes, marchés de Noël etc.)
- Relations et coordination avec le Registre de Commerce, la Chambre des Métiers et Négoce, l'Administration de l'Inspection des Affaires économiques, la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Liège.
- Gestion de toutes les autorisations et demandes introduites par les indépendants et professions libérales.

Modalités

Les commerçants et forains prennent contact avec le service pour mettre au point l'application pratique des règlements en la matière.

SWITTEN Laurence Responsable
NULENS Stéphanie Employée d'administration

IMPORTANT

Pour chaque nouvelle ouverture de commerce, le futur commerçant doit absolument passer par le service du commerce local. Il en va de son intérêt afin d'être en ordre avec les différents documents de mise en conformité.

Le service du commerce local organise également une ouverture officielle dont la publicité est diffusée gratuitement une fois dans le bulletin communal.

Afin de remettre à jour nos listings, nous demandons aux commerçants de prendre contact avec notre service au 04.252.98.90

LES NOUVEAUX COMMERCES

• Institut BUTTERFLY

L'institut BUTTERFLY est situé en plein cœur de Saint-Nicolas. Ce salon propose à ses clients un moment de détente absolue avec ses prestations esthétiques d'une qualité exceptionnelle.
Où ? rue du Centre 66 - 4420 Saint-Nicolas





Institut Butterfly

Soins Visage et Corps	
◊ Soin Visage Basique (masque crème)	50 €
◊ Soin Visage Basique + Masque Hydratant (anti-âge)	60 €
◊ Soin Visage Peau Mature (anti-âge)	70 €
◊ Massage Corps (1h)	50 €
◊ Massage Dos (15 min.)	15 €
Beauté des Mains et Pieds	
◊ Pédicure Médicale	25 €
◊ Pédicure Médicale + Pédigel (vernis semi-permanent)	45 €
◊ Pédigel	25 €
◊ Manucure	10 €
◊ Manugel (vernis semi-permanent)	25 €
Épilations	
◊ Sourcils	7 €
◊ Duvet	7 €
◊ Sourcils + Duvet	12,50 €
◊ Menton	7 €
◊ Aisselles	10 €
◊ 1/2 Jambe	20 €
◊ Cuisse	20 €
◊ Jambes Complètes	35 €
◊ Dos	25 €
◊ Torse	30 €
◊ Bras	20 €
◊ Fessier	15 €
◊ Petit Bikini	10 €
◊ Bikini Échancré	15 €
◊ Bikini Intégral	20 €
Faux Ongles	
◊ Gel	50 €
◊ Résine	50 €
◊ Retouche	35 €
◊ Ongle Cassé	2 €
◊ Baby Boomer	40 €
Maquillage	
◊ Jour	15 €
◊ Mariée	20 €
◊ Soirée	20 €
◊ Essai Maquillage	20 €
Beauté du Regard	
◊ Teinture Cils	12 €
◊ Teinture Sourcils	12 €
◊ Réhaussement de Cils + Teinture	45 €



Institut Butterfly
TVA: BE 0785 393 281

☎ 0490 19 18 44
☎ 04 235 64 36


◊ HORAIRE ◊
Lundi de 9h à 17h30
Mardi de 9h à 17h30
Jeudi de 9h à 22h (Nocturne)

• LE PHAROS II

Restaurant Grec situé plateau Saint-Gilles, de père en fils depuis 1976. Accueil chaleureux et très convivial. Vous y trouverez un vaste choix d'entrées et de plats ...Brochette de bœuf, steak, agneau, scampis, calamars, moussaka ou encore un mezzé d'exception...

Où ? Rue de Tilleur 6 - 4420 Saint-Nicolas





LE PHAROS

Nos lunchs à 12,50€
Uniquement les midis

- ◊ Brochette de bœuf
- ◊ Brochette de scampis
- ◊ Scampis Pharos (tomaté & épicé)
- ◊ Scampis à la grecque (beurre & ail)
- ◊ Friture de calamars
- ◊ Merguez
- ◊ Filet de poulet nature
- ◊ Keftedes (boulette à la grecque)

Nos plats sont accompagnés de salade et au choix riz ou frites ou pâtes grecques.

Conformément aux normes de l'AFSCA, nous vous alertons que nos préparations peuvent contenir des aliments allergènes. Merci de nous prévenir si vous êtes allergiques à l'un ou l'autre aliment.
TVA et service compris.

Merci et bon appétit !



!!! A DEMENAGE !!!

- TIK TAK SANDWICHERIE



L'endroit idéal pour prendre un bon petit déjeuner ou encore un sandwich pour midi...
Possibilité de livraison.

Ou ? Rue Ferdinand Nicolay 711
4420 Saint-Nicolas

<p>TUKISH BREAKFAST POGAÇA, FROMAGE, OLIVE, BEURRE, CONFITURE, ÇAY 10.00€</p> <p>GÖZLEME, FROMAGE, OLIVE, BEURRE, CONFITURE, ÇAY 10.00€</p> <p>PETIT DEJEÛNER PAIN CHOCOLAT OU CROISSANT, BEURRE, FROMAGE, CONFITURE, OEUF DURE, CAFÉ OU THÉ, JUS D'ORANGE 7.50€</p>	<p>ÇORBA 3.00€</p> <p>SPÉCIALITÉ ITALIENNE ARANGINE 3.00€ PIZZA 3.75€ INDINULATTE 4.50€ PANELLE 5.00€ <small>(TOUT LES PRODUITS SONT COMMERCIÉS)</small></p>
<p>BOISSONS</p> <p>CRISTALLINE 1.00€ CHAUDFONTAINE 1.50€ COCA COLA 1.50€ COCA ZERO 1.50€ FANTA 1.50€ FANTA CITRON 1.50€ AQUARIUS 2.20€ REDBULL 2.20€ ICE TEA PÊCHE 1.50€ ICE TEA PÉTILLANT 1.50€ TROPICAL 2.00€ SPRITE 1.50€ CAPRISUM 1.00€ SHWEPPEES 2.00€ DASIS 2.00€</p>	<p>SANDWICH FROID</p> <p>DAGOBERT 3.50€ 4.50€ THON MAYO 3.50€ 3.75€ THON POUJANT 3.50€ 3.75€ THON COCKTAIL 3.50€ 3.75€ AMÉRICAIN 3.50€ 4.00€ POULET MAYO 3.50€ 3.75€ POULET CURRY 3.50€ 3.75€ POULET HARIRI 3.50€ 3.75€ CIGRETTES ROSE 4.50€ 4.50€ SCAMPI 4.50€ 5.50€ JAMBON 3.50€ 3.75€ FROMAGE 3.50€ 3.75€ VEGAN 3.50€ 3.75€ SALAMI 3.00€ 3.75€</p> <p>SANDWICH CHAUD</p> <p>POULET CROISSANT 4.00€ 4.00€ MÉRIGUEZ 4.00€ 4.00€ HAMBURGER 3.50€ 4.50€ CROQUE MONSIEUR 3.50€ LAHMACUN 3.00€ POGAÇA 2.50€ GÖZLEME 1.00€</p> <p><small>SUPPLEMENT PETIT 0.50€ SUPPLEMENT GRAND 1.00€</small></p>
<p>BOISSONS CHAUDES</p> <p>ESPRESSO 2.00€ CAFÉ 2.50€ LATTE MACHIATTO 3.20€ THÉ 2.20€ ÇAY (THÉ TURC) 1.00€</p>	

EVENEMENTS

13^{ème} édition du Marché de Noël 2022

Un moment festif et familial ...

Du 15 au 18 décembre dernier le Service du Commerce organisait sa 13^{ème} édition du Marché de Noël sur le site de la Maison des Terrils.

Durant ces 4 jours, nos commerçants vous ont proposé de délicieux produits de bouche, des bières de Noël, du vin chaud, des cocktails et beaucoup d'autres choses le tout dans une ambiance chaleureuse et festive.

Nous sommes particulièrement fiers de vous avoir proposé le dimanche une « Après-midi famille », durant laquelle vous avez pu rencontrer vos personnages Disney préférés, une école de danse qui nous à concocté un magnifique spectacle sur mesure sur le thème de Disney.

Un sculpteur de ballons et une grimeuse étaient présents sur le site.

Le père Noël nous a également fait l'honneur de sa présence.

Un moment magique pour les petits comme pour les grands...

Nous vous disons déjà à l'année prochaine !!!





Programme 2023 (A confirmer)

- **Du 12 au 16 mai : Fête Foraine Tilleur**
- **21 mai 2023 : Brocante**
- **11 juin 2023 : Fête des Commerçants**
- **10 septembre 2023 - 2^{ème} Marche Gourmande**
- **Du 14 décembre au 17 décembre : Marché de Noël**

OPTIQUE Actuel optique.actuel 

Pour mieux voir en beauté

LIT NOUVEAU LOOK


Claudine Mathieu
Cérante

Tél & Fax | +32 4 247 13 63
claudine@optique-actuel.be
www.optique-actuel.be

Heures d'ouvertures

Du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h30
Fermé le samedi à 16h00
Fermé le lundi

Rue de la Résistance 9, 4420 Montegnée


CHEVROLET

GARAGE DI FEDE

INDÉPENDANT CHEVROLET & SUZUKI
VENTE - ACHAT

CARROSSERIE TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE TOUTES MARQUES

Chaussée De Gaulle, 15 - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.263.10.86 / info@difede.be



**LISTE DES JOURS DE DÉROGATION POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS
SOUVIS A L'OBLIGATION D'OBSERVER UN JOUR DE REPOS HEBDOMADAIRE
ANNÉE 2023**

**1. Quartier de Montegnée (ancienne commune de Montegnée)
à l'exclusion des rues L. Pâques et Bons Buveurs**

1 ^{er} jour soldes d'hiver (mardi 03-01-2023)	semaine du mercredi 04-01 au lundi 09-01	1 jour
Saint-Valentin (mardi 14-02-2023)	semaine du lundi 06-02 au mardi 14-02	1 jour
Pâques (dimanche 09-04-2023)	semaine du mercredi 05-04 au mardi 11-04	1 jour
Fête du travail (lundi 01-05-2023)	semaine du mardi 25-04 au lundi 01-05	1 jour
Fête des Mères (dimanche 14-05-2023)	semaine du mardi 09-05 au lundi 15-05	1 jour
Fête des Pères (dimanche 11-06-2023)	semaine du mardi 06-06 au lundi 12-06	1 jour
1 ^{er} jour soldes d'été (samedi 01-07-2023)	semaine du samedi 01-07 au vendredi 07-07	1 jour
Assomption (mardi 15-08-2023)	semaine du jeudi 10-08 au mercredi 16-08	1 jour
Toussaint (mercredi 01-11-2023)	semaine du jeudi 26-10 au mercredi 01-11	1 jour
Armistice (samedi 11-11-2023)	semaine du lundi 06-11 au dimanche 12-11	1 jour
Saint-Nicolas (mercredi 06-12-2023)	semaine du vendredi 01-12 au jeudi 07-12	1 jour
Noël (lundi 25-12-2023)	semaines du lundi 11-12 au dimanche 31-12	4 jours
Nouvel An (lundi 01-01-2024)		

15 JOURS

**2. Quartier de St. Nicolas (ancienne commune de St. Nicolas)
y compris les rues L. Pâques et Bons Buveurs**

1 ^{er} jour soldes d'hiver (mardi 03-01-2023)	semaine du mercredi 04-01 au lundi 09-01	1 jour
Saint-Valentin (mardi 14-02-2023)	semaine du lundi 06-02 au mardi 14-02	1 jour
Pâques (dimanche 09-04-2023)	semaine du mercredi 05-04 au mardi 11-04	1 jour
Fête du travail (lundi 01-05-2023)	semaine du mardi 25-04 au lundi 01-05	1 jour

Fête des Mères (dimanche 14-05-2023)	semaine du mardi 09-05 au lundi 15-05	1 jour
Fête des Pères (dimanche 11-06-2023)	semaine du mardi 06-06 au lundi 12-06	1 jour
1 ^{er} jour soldes d'été (samedi 01-07-2023)	semaine du samedi 01-07 au vendredi 07-07	1 jour
Fête de Saint-Nicolas (dimanche 06-08-2023)	semaine du jeudi 03-08 au mercredi 09-08	1 jour
Fête de Saint-Gilles (dimanche 03-09-2023)	semaine du mercredi 30-08 au mardi 05-09	1 jour
Toussaint (mercredi 01-11-2023)	semaine du jeudi 26-10 au mercredi 01-11	1 jour
Armistice (samedi 11-11-2023)	semaine du lundi 06-11 au dimanche 12-11	1 jour
Saint-Nicolas (mercredi 06-12-2023)	semaine du vendredi 01-12 au jeudi 07-12	1 jour
Noël (lundi 25-12-2023)	semaines du lundi 11-12 au dimanche 31-12	3 jours
Nouvel An (lundi 01-01-2024)		

15 JOURS

3. Quartier de Tilleur (ancienne commune de Tilleur)

1 ^{er} jour soldes d'hiver (mardi 03-01-2023)	semaine du mercredi 04-01 au lundi 09-01	1 jour
Saint-Valentin (mardi 14-02-2023)	semaine du lundi 06-02 au mardi 14-02	1 jour
Pâques (dimanche 09-04-2023)	semaine du mercredi 05-04 au mardi 11-04	1 jour
Fête du travail (lundi 01-05-2023)	semaine du mardi 25-04 au lundi 01-05	1 jour
Fête des Mères (dimanche 14-05-2023)	semaine du mardi 09-05 au lundi 15-05	1 jour
Fête des Pères (dimanche 11-06-2023)	semaine du mardi 06-06 au lundi 12-06	1 jour
1 ^{er} jour soldes d'été (samedi 01-07-2023)	semaine du samedi 01-07 au vendredi 07-07	1 jour
Assomption (mardi 15-08-2023)	semaine du jeudi 10-08 au mercredi 16-08	1 jour
Toussaint (mercredi 01-11-2023)	semaine du jeudi 26-10 au mercredi 01-11	1 jour
Armistice (samedi 11-11-2023)	semaine du lundi 06-11 au dimanche 12-11	1 jour
Saint-Nicolas (mercredi 06-12-2023)	semaine du vendredi 01-12 au jeudi 07-12	1 jour
Noël (lundi 25-12-2023)	semaines du lundi 11-12 au dimanche 31-12	4 jours
Nouvel An (lundi 01-01-2024)		

15 JOURS



L'ESPACE EMPLOI DE SAINT-NICOLAS

L'Espace Emploi Saint-Nicolas est toujours présent et à votre écoute afin de :

- Assurer au niveau local un accueil direct et personnalisé à tout demandeur d'emploi ou de formation.
- Fournir une information précise en matière d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle en relation avec la problématique de l'emploi et ce, dans un souci de coordination sociale efficace.
- Développer son action préférentiellement à destination des publics-cibles, en vue de les conduire vers un emploi durable et de qualité en s'appuyant sur des actions de formation professionnelle, organisées en partenariat avec différents organismes privés et/ou publics.
- Soutenir les bénéficiaires dans un processus d'acheminement des demandeurs d'emploi vers des niches d'emploi détectées par notre association.
 - Des activités de bilan de connaissances, la connaissance de soi.
 - Le ciblage du ou des postes de travail envisagés.
 - L'évaluation des compétences nécessaires à ce(s) poste(s) de travail en termes de savoir, savoir-être, savoir-faire.
 - Des gestions individuelles et/ou collectives des participant(e)s afin d'évaluer régulièrement leur évolution, de connaître leurs desiderata.

UNIQUEMENT SUR RDV :

N'hésitez pas à nous joindre :

Claessens Françoise

(Responsable du Service Emploi)

Pour les DE – min le CESS + de 25 ans.

63- Rue de l'Hôtel communal – 4420 St-Nicolas

0495/94.80.90

Espace.emploi@saint-nicolas.be

Michel Mauricette

(Conseillère emploi Mirel)

Pour les DE - Maximum le CESI – Ou CESS avec 2 ans d'inactivité durant les derniers 36 mois.

0476/96.56.99

Mauricette.michel@mirelasbl.be

Olivieri Jonathan – PCS –

Pour les NEETS (18/25 ans)

0470/60.51.89

jonathan.olivieri@saint-nicolas.be





RUE THIER DELOR 31



RUE BORDELAIS 207



RUE DU PANSY 219



RUE FRANCISCO FERRER 125



RUE DU MAYEUR 7



RUE CHIFF D'OR 15

VENDU RÉCEMMENT
SUR VOTRE COMMUNE !

f IGG immobilier @ igg_immobilier www.igg.immo

IGG IMMO SRL AGENCE AGRÉE IPI 509884





LE SERVICE DES SÉPULTURES

RAPPEL TRES IMPORTANT: l'entretien des tombes !

Depuis des années, nous ne cessons de rappeler les points repris ci-dessous. Cependant, nous constatons tristement que l'entretien des tombes familiales n'est pas suivi par les familles!

L'entretien des cimetières est à la fois à charge de la commune et des familles.

Merci aux familles de ramasser les fleurs encore en place depuis la Toussaint.

A charge de la commune :

- *La gestion globale, la surveillance, la gestion de l'accès et des travaux.*
- *L'entretien de l'espace compris entre les tombes, sauf exception.*
- *La gestion végétale et le désherbage des espaces minéralisés.*
- *Les concessions non renouvelées une fois l'échéance passée ou reconnues en état d'abandon.*
- *La gestion des zones non-encore affectées.*

A charge des familles ou ayants droit

- *L'entretien de concessions privées, en ce compris le nettoyage de la sépulture, son fleurissement, le retrait de la végétation non désirée, la réparation des monuments, ...*

En cas de défaut d'entretien de la concession, voire de constat d'abandon ou de risque pour la sécurité ou la salubrité publique, le Conseil Communal peut mettre fin au droit des concessions si la remise en parfait état n'est pas effectuée endéans le délai imposé.

Toutes les anciennes concessions à perpétuité qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement sont arrivées à échéance le 31 décembre 2010. En conséquence, sauf renouvellement introduit, la commune peut reprendre ces sépultures et les octroyer à nouveau.

Le renouvellement d'une concession à perpétuité est gratuit, il peut être effectué par toute personne intéressée qui s'engage à l'entretenir.

Patience et prévoyance pour les concessions pleines terres

Dans la mesure où les familles souhaitent une concession pleine terre pour leurs défunts et donc une inhumation plus biologique, nous conseillons l'aménagement en jardinet avec une simple stèle à même le sol.

Si les proches souhaitent faire placer un monument sur la concession, il est impératif de prendre du temps pour laisser les terres se « damer » et placer des plots à 80cm de profondeur.

Le printemps est là...seau, torchon, brosse, huile de bras. Ou comment nettoyer une tombe de manière écologique ?

Quel que soit le matériau installé, c'est de « l'huile de bras » qui s'avère être le plus efficace. Cette tâche sera d'autant plus facile si l'entretien est régulier.

Voici quelques tuyaux pour l'amélioration de l'entretien

Sur la pierre :

La pierre d'argile (ou argile fine ou poudre de craie) :

- *Diluez le produit dans l'eau froide.*
- *Frottez avec une brosse.*
- *Rincez ensuite à l'eau claire.*

De l'eau et du sable :

- Mouillez la pierre avec de l'eau.
- Epandez du sable.
- Brossez ensuite la pierre.
- Terminez en rinçant à l'eau claire.

Des cristaux de soude (à manipuler avec des gants en caoutchouc) :

- Mélangez les cristaux dans de l'eau bien chaude.
- Frottez avec la brosse

Du savon noir (uniquement sur les pierres lustrées) :

- Appliquez le savon avec une brosse souple.
- Rincez ensuite à l'eau claire.
- Lustrez la pierre avec un chiffon.

Sur le marbre :

Du savon noir dilué est suffisant pour nettoyer une dalle en marbre.

Sur le granit :

Un nettoyage à l'aide d'une éponge et de l'eau est suffisant.

NE PAS UTILISER Les produits à base d'eau de Javel car ils sont nuisibles pour l'environnement et la santé suite à la libération importante de chlore.

Du nouveau dans nos cimetières :

- Placement de bancs pour le repos de nos aînés.
- Mise en place de la nouvelle barrière de l'entrée secondaire du cimetière de Montegnée.

« Campagne d'exhumations »

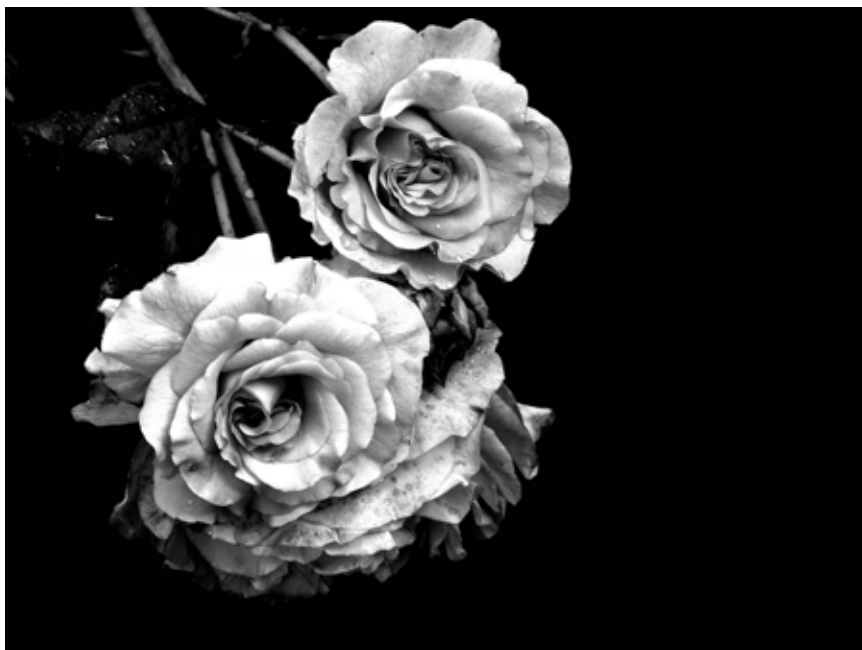
Grâce à la cellule du Patrimoine Funéraire de la Région wallonne, plus particulièrement l'équipe de Monsieur Xavier Deflorenne, nous avons accueilli pour une journée de « formation » un renfort non négligeable de 10 stagiaires. Unissant nos forces sous l'œil avisé de M. Deflorenne, nous avons entamé la récupération des tombes abandonnées par les ayants droit.

IMPORTANT

Soyez donc attentifs, aux panneaux affichant un défaut d'entretien ou l'expiration d'une concession. Sans réaction des ayants droit, au terme d'une année complète, la sépulture pourra être récupérée par la commune dans le respect de la législation en la matière et du respect dû aux défunts. Les corps seront portés en ossuaire, et le monument, conservé ou démantelé, selon sa qualité et son état. Pour toute information sur l'état de la concession d'un de vos proches, vous pouvez vous adresser au Service Etat Civil de votre commune.

Les projets 2023

- Changement radical de la manière de trier les déchets par la mise en place de conteneurs.
- Reprise des sépultures à l'état d'abandon et aménagement des espaces.
- Création de nouvelles parcelles cinéraires en accord avec le règlement de la RW.
- Rénovation de l'entrée du cimetière de Saint-Nicolas.





LE C.P.A.S. RÉSIDENCE SPRINGUEL – HELLIN

Halloween à la Résidence

En octobre dernier, petits monstres, fantômes, sorciers, squelettes et autres créatures étranges sont venus rendre visite à la résidence. Ils ont dansé et chanté pour les résidents. En échange, ceux-ci leur ont offert des bonbons pour éviter de recevoir un mauvais sort. Ce moment d'échange s'est clôturé par le partage d'un morceau de cake, préparé par les résidents, et d'un petit jus. Que c'est agréable de recevoir ces sympathiques petits loustics !



Goûter de Fêtes

En décembre, les résidents et les familles se sont retrouvés pour partager un goûter de fêtes. Il y a eu des sourires, des rires, des accolades, un p'tit verre de bulles, une délicieuse bûche et en animation musicale, le groupe « Couleurs Vocales » ... un ensemble parfait pour passer un moment d'exception.



Voyage aux USA

Le mois de janvier a été dédié aux USA. Les résidents se sont investis pour décorer la résidence en réalisant des drapeaux, des sets de tables, des cactus, ... Ils ont eu la possibilité de goûter des hamburgers accompagnés de frites, ainsi qu'un cheesecake, le tout entièrement réalisé par l'équipe de cuisine. C'était délicieux. Pour clôturer ce voyage, ils ont participé à une animation de danse country. De très bons moments partagés ensemble dans une ambiance conviviale.



LE CPAS

Vous convie à un séances d'information, le 15 mai 2023 à 19h, à la salle culturelle « Fonds des Rues » Rue Frédéric Braconier 1.

Cette séance aura pour objectif de répondre à vos questions liées au coût de l'énergie et de vous informer sur les aides financières existantes au CPAS.

Différentes thématiques seront abordées, comme :

- Le fonds énergie : aides financières pour l'apurement de factures de gaz et d'électricité ;
- Le fonds Cile : aides financières pour l'apurement des factures d'eau ;
- L'allocation chauffage fédérale : forfait établi en fonction du nombre de litres de mazout, gaz propane en vrac et forfait pétrole ;
- L'entretien de chaudière ;
- La prime Mébar ;
- L'achat de petits électroménagers (frigo, cuisinière, machine à laver) ;
- Le tarif social
- Les primes fédérales existantes

Toute demande d'aide nécessite une enquête sociale !

Ces séances sont ouvertes à TOUS les habitants de Saint-Nicolas.

Les assistantes sociales Mesdames K. SOUFNONGEL, V. GLUKHONCHUK et J. SOUDON se tiennent à votre disposition pour toutes questions au 04.364.28.50 ou via info@cpasdesainnicolas.be





LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Rue de l'Hôtel Communal 57 - 4420 Saint-Nicolas
Tel : 04/254.71.17 - E-mail: pcs@saint-nicolas.be

Facebook : Plan de Cohésion Sociale Saint-Nicolas

Cheffe de Service : Véronique KOWALCZYK

MEUBLEZ-VOUS – DONNERIE SOCIALE

Appel aux dons : n'hésitez pas à nous contacter si vous désirez vous débarrasser de meubles en bon état, d'ustensiles de cuisine, d'électro ménagers, des objets de décoration.

Vous avez des difficultés financières pour vous meubler, à acquérir des biens utiles pour votre logement ? En collaboration avec les Habitations sociales de Saint-Nicolas nous récupérons des meubles en bon états, des ustensiles de cuisine, de l'électroménager, des objets de décoration

Pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact avec Filip VENTO au 0470.13.14.06.

Concernant les dons, un état des lieux du mobilier sera réalisé par notre équipe à votre domicile et seulement celui en bon état sera accepté et distribué.

BUDGET PARTICIPATIF

Ce projet a pour objectif de développer la participation citoyenne tout en améliorant le cadre de vie communal.

Vous êtes une ASBL, un groupe de citoyens...

Vous avez des idées pour votre quartier, pour la Commune ...vous souhaitez rentrer un projet mais vous ne savez pas comment vous y prendre...



Notre service peut vous informer et vous accompagner dans la démarche, contactez Jonathan OLIVIERI au 04.254.71.17.

TECHNIQUES ET ACTIVITÉS POUR UN MIEUX ÊTRE

- **Atelier bien être femmes : Gymnastique douce, stretching et relaxation**

Par un renforcement musculaire progressif, des étirements et des techniques de relaxation variées, les séances visent à aider à éliminer stress, tensions musculaires et articulaires, et principalement à augmenter le bien-être.

Horaires : - lundi 10h-11h30 Salle de gymnastique Ecole Van BELLE.
- Mardi 10h-11h30 Hall omnisport salle de danse
- Jeudi 13h30-15h Hall omnisport salle de danse

L'atelier se veut également être un espace de découverte, de rencontres et de convivialité. Tous les trimestres, une journée Sortie femmes est organisée et proposée aux participantes.

Tarif : 5,00 €/an (assurance annuelle) et 1,00 €/séance.

Renseignements et inscriptions : Danielle FORTEMPS 0470/60.07.12

- **Atelier « Gym Zen » :**

Cette gym « ultra-douce » est basée sur l'exécution de mouvements accomplis en plénitude avec une prise de conscience du corps tout entier pour un réel bénéfice sur le bien-être. Elle peut être suivie sans restriction, quels que soient l'âge et les capacités physiques.

Nous vous donnons rendez-vous tous les lundis de 10h à 11h30 à la salle de judo (rue des écoles n°15 – 4420 Saint-Nicolas)

Prix : 1,00 € par séance et 5,00 € de cotisation pour l'assurance annuelle

Renseignements et inscriptions au 0470.13.13.14 (Jeanine LIBERT)

QUELQUES ACTIVITES LIEES A L'ATELIER BIEN ETRE FEMMES

Sorties socio culturelles

L'atelier se veut également être un espace de découverte, de rencontres et de convivialité.

Tous les trimestres, une journée Sortie femmes est organisée et proposée aux participantes.

Un **petit déjeuner** au féminin, organisé tous les 2 mois. Moment convivial, favorisant la rencontre.

Un « **goûter intelligent** » buffet santé autour d'un exposé, une mini conférence sur des thèmes qui touchent les femmes mais aussi en lien avec la gestion du stress.

BESOIN D'AIDE DANS VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI ET/OU FORMATION - COACHING

Le Service communal de l'emploi aide toutes personnes domiciliées sur Saint-Nicolas dans sa recherche d'emploi et/ou de formation en proposant un coaching individualisé, de l'aide pour réaliser un CV et/ou une lettre de motivation.

Le Plan de Cohésion Sociale renforce l'Espace Emploi en y étant présent les Lundi et Jeudi après-midi (14h-17h) à destination du public 18-25ans NEETS (jeunes pas à l'emploi, pas en formation, plus à l'école).

RDV & CONTACT : Jonathan OLIVIERI - 0470.60.51.89 - jonathan.olivieri@saint-nicolas.be

MODULE « CAP EMPLOI »

Depuis janvier 2023, nous proposons un nouveau module destiné aux personnes en recherche d'emploi, aux stagiaires de la régie de quartier et de l'EFT « La Coopérative ».

Dans ce module, il est proposé de travailler sur les forces et les faiblesses de chacun, de comment se présenter à un entretien d'embauche, de travailler sur le non verbal et sur notre image. Nous proposons également la rédaction d'un nouveau C.V ainsi qu'un accompagnement au niveau du Service de l'Emploi.

L'objectif est d'augmenter sa confiance en soi et d'offrir des astuces concrètes pour améliorer ses futures candidatures.

COLIS ALIMENTAIRE

Le Plan de Cohésion Sociale renforce l'ASBL Saint-Joseph dans sa distribution de colis alimentaire en étant présent tous les 15 jours pour les distributions du Mercredi et du Vendredi mais également chaque Mercredi pour collecter les dons du magasin Colruyt. Un accompagnement social peut également être proposé pour toutes personnes qui en fait la demande.

CONTACT : Stefania ALAIMO & Jonathan OLIVIERI - 0471.85.56.85

SALON DE COIFFURE SOCIAL

Rue Florent Joannès n°96 - 4420 Saint-Nicolas

Il a pour but de permettre aux personnes dans le besoin de s'octroyer un moment bien-être en améliorant l'estime de soi, la confiance en soi, en favorisant l'intégration socioprofessionnelle en soignant son image.

L'encadrement est effectué par une coiffeuse professionnelle et des travailleurs sociaux qui pourront également vous proposer par la suite un espace relooking et conseils en image.

Les conditions d'accès sont : toute personne vivant sur le territoire de Saint-Nicolas et bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale (RIS) et/ou d'une aide sociale financière octroyée par le CPAS.

Il est important pour toutes personnes voulant bénéficier des services de prendre rendez-vous au préalable avec Stefania ALAIMO. Veuillez-vous munir d'une preuve de revenus ainsi qu'une composition de ménage.

Mardi et Jeudi : coiffure sociale de 8h30 à 17h.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez nous contacter au 0471.85.56.85





PÉDICURIE SOCIALE

Les pieds sont les piliers du corps humain, mais trop souvent ils sont négligés.

Pourtant, tout notre corps repose sur nos pieds durant toute la journée! Saviez-vous que notre capacité à rester actif et mobile est directement liée à la santé de ceux-ci ?

Vous n'avez pas le temps ou vous ne savez pas comment faire pour prendre soin de vos pieds ?

La pédicure sociale est là !

L'encadrement est effectué par une pédicure professionnelle.

Les conditions d'accès sont :

Vous bénéficiez du CPAS

Vous fréquentez nos colis alimentaires?

Vos revenus ne vous permettent pas de prendre soin de vos pieds douloureux et/ou abîmés?

Vous résidez à Saint-Nicolas?

Il est important pour toutes personnes voulant bénéficier des services de prendre rendez-vous au préalable avec Stefania ALAIMO

Veuillez-vous munir d'une preuve de revenus ainsi qu'une composition de ménage.

Inscriptions et renseignements au 04.254.71.17 ou 0471.85.56.85

BESOIN D'ÉCOUTE, D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS VOS DÉMARCHES...

Le Plan de Cohésion Sociale organise plusieurs services gratuits :

- **SERVICE PAPILLON**

Espace d'écoute et de soutien psychologique gratuit pour les adultes à partir de 18 ans.

Papillon est un service de l'AIGS soutenu financièrement par le Plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas (Service Public de Wallonie).

Service gratuit dans un climat bienveillant et respectueux.

Le lundi après-midi et le mardi dans les locaux du Plan de Cohésion Sociale.

Renseignements et prise de rendez-vous : Rodi YAGHI au 0493/40.33.11

- **GUICHET SOCIAL**

Besoin d'aide ? D'informations ? D'une orientation ?

Lorsque les petits ou les grands soucis s'accumulent il est parfois difficile de s'y retrouver.

Le Guichet Social a pour vocation de prendre en charge gratuitement et dans le respect du secret professionnel toute demande d'aides sociales, soit en y répondant directement, soit en réorientant les personnes vers les services compétents.

Il s'agit d'un espace destiné à tous les citoyens et qui a pour but de les informer, les orienter et les accompagner dans leurs démarches les plus variées.

Le Guichet Social offre plusieurs services tels que :

- *Information et orientation générale sur les services existants.*
- *Demande de renseignements sociaux divers.*
- *Ecoute et accompagnement social personnalisé et/ou orientation.*
- *Aide à la rédaction de courriers.*
- *Aide au remplissage de documents divers.*
- *Travail en réseau avec les services.*





• OPENADO

Openado est un service du Département des Affaires Sociales de la Province de Liège destiné aux enfants et adolescents de 0 à 25 ans, à leur(s) famille(s) et aux professionnels du secteur psychomédico-social.

Service **d'accueil, d'information, d'orientation et de prévention** s'adressant aux jeunes de 0-25 ans ainsi qu'aux familles, l'Openado permet à chacun de s'exprimer en toute confidentialité au sujet de toutes questions et/ou préoccupations liées à l'enfance, l'adolescence – Difficultés familiales, troubles du comportement, mal-être, conduites à risques, assuétudes et dépendances, stress, sexualité, violences familiales, suicide... ainsi que du soutien à la parentalité.

Nous proposons également un accompagnement psychologique gratuit en vue d'une meilleure orientation grâce à une psychologue détachée par la Province de Liège.

Le Plan de Cohésion Sociale est reconnu en tant qu'antenne Openado depuis fin décembre 2014 et nous organisons nos permanences :

Permanence téléphonique tous les jours.

Prise d'un rendez-vous (contact : Cécile IANNATONE, psychologue détachée de la province de Liège)
Rue de l'Hôtel Communal 57 4420 Saint-Nicolas.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec nous :

- **Personne de contact : Samuel HAZEE**
- **En nous contactant au 0479/97.01.05.**
- **En envoyant un mail à : openado-sainnicolas@hotmail.com (pour les professionnels).**
- **En vous rendant directement au lieu de permanence.**

Nous tâcherons de vous fixer un rendez-vous dans les plus brefs délais.

ACTIVITÉS À LA MAISON DE QUARTIER DE ST-NICOLAS

La Maison de quartier est un lieu qui permet à la population de participer à des ateliers dans un climat convivial et ouvert à tous.

Les locaux sont situés dans le quartier du Pansy.
Rue Florent Joannés 96, 4420 St-Nicolas -
0479/97.00.63 – gaglianoantony@gmail.com

Coordination : Antony GAGLIANO

L'atelier WEB

Afin de lutter contre la fracture numérique, le PCS organise un atelier tous les jeudis de 8h30 à 11h30.

Vous avez besoin d'aide concernant l'utilisation de votre GSM, votre ordinateur et/ou tablette ? Cet atelier est fait pour vous (accompagnement individuel d'1h/participant)

Inscription et renseignements 0479.97.00.63

Service gratuit.

ATELIER ÉCRITURE POÉTIQUE. Venez-vous amuser en jouant avec les mots, les sons et les jeux poétiques liés à la langue française. Découverte garantie ! Tous les lundis de 13h à 16h.





HALTE D'ACCUEIL « BÉBÉBUS ». Vous avez besoin de souffler un peu ou de faire une démarche (recherche d'un emploi et/ou formation). La Halte d'accueil peut accueillir votre enfant (entre 1 et 3 ans) dans les locaux de la Maison de quartier le mardi et vendredi. **5,00 €/enfant.**

Renseignements et inscriptions : Barbara DETILLEUX coordinatrice
0473/76.86.30 - larbreessentiel@gmail.com

BOÎTE À LIVRES. Une bibliothèque est à votre disposition si vous souhaitez donner une autre vie à vos ouvrages. Venez déposer votre bouquin et repartez avec un autre !

ATELIER THÉÂTRE (Improvisation – Techniques d'expression – Éveil corporel - Éloquence) : un lundi sur 2 de 13h à 16h – **GRATUIT.**

ATELIER TRICOT SOLIDAIRE. Vous désirez tricoter, dans un cadre convivial, pour une bonne cause ? Alors, cet atelier est fait pour vous. Tous les jeudis de 9h30 à 11h30. 2,00 €/ participation.

ATELIER DANSE COUNTRY : organisé par le Comité de quartier du Pansy, tous les lundis de 18h à 21h (suivant niveau d'apprentissage) 4,00 €/cours. Info et inscription : 0498/03.05.76.

COURS DE CUISINE – accommodage des restes et recettes petit budget. Renseignement Joëlle BEAUJEAN 0471/85.40.83

ATELIER VANNERIE SAUVAGE

Le samedi de 10 à 13h – organisé par l'ASBL « Savoir Planter les Choux » 10,00 €/atelier. Pour tous renseignements : savoirplanterleschouxinfo@gmail.com.

LE SOUTIEN SCOLAIRE SOLIDAIRE : aide aux devoirs tous les lundis et jeudis de 16h à 18h – **GRATUIT** (Enfants entre 6 à 13 ans).

PERMANENCE ECRIVAIN PUBLIC :

Besoin d'aide pour rédiger ou comprendre un courrier, un document administratif ou privé ? Tous les mercredis une écrivaine publique vous reçoit sur rendez-vous à la Maison de quartier. Service gratuit et confidentiel. Rendez-vous : 0497/97.00.63

ATELIER « LES CLÉS DU BIEN-ÊTRE » découverte de diverses activités de gestion du stress : auto-massage, méditation, création artistique, pleine conscience, danse, relaxation Pour un public mixte.

1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois : 14h à 15h30

2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois : 18h15 à 19h45

2,00 €/séance – à la Maison de quartier rue Florent Joannès, 96
Pré-inscription au n°0471.85.56.85

ACTIVITÉS AU SEIN DU LOCAL DE TILLEUR (RUE DE L'INDUSTRIE, 18)

Atelier couture : tous les mercredis de 9h à 16h.

Atelier peinture : tous les mardis matin

Renseignements : 0471.85.56.85



SERVICE DE LA JEUNESSE

Rue de l'Hôtel Communal, 57 à 4420 Saint-Nicolas

Tel. : 04/254.71.17 - GSM : 0470.60.17.49

Email : jeunesse@saint-nicolas.be - Facebook : Service Jeunesse de Saint-Nicolas

Cheffe de service : **Véronique KOWALCZYK**

Assistante sociale : **Caroline STERCKX** - Agent administratif : **Annick HENDRICE**

Service d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

Nous proposons :

STAGES

Durant les vacances scolaires, différents stages sont proposés aux enfants en collaboration avec divers partenaires : cirque, cuisine, découverte scientifique, bien-être...

Pour chaque stage, une garderie gratuite est mise en place afin de permettre aux parents une plus grande flexibilité dans leur horaire.

RENFORCEMENT PÉDAGOGIQUE

Si votre enfant présente des difficultés dans une ou plusieurs matières ou s'il veut simplement réviser ses cours avant la rentrée scolaire, des cours de renforcement pédagogique sont proposés à l'Athénée Royal Paul Brusson.

Cette remise à niveau est destinée aux jeunes de la première à la sixième secondaire durant les vacances de Printemps et trois semaines en août.

Une aide aux devoirs hebdomadaire est également organisée dans les locaux de la maison de quartier pour les élèves du secondaire.

DRIVE MUT

En collaboration avec DRIVE MUT (Solidaris), nous organisons une à deux fois par an des cours pour passer le permis de conduire théorique. Donc si tu as entre 17 et 26 ans et que tu veux franchir la première étape de ton indépendance, n'hésite pas t'inscrire.

PERMANENCE JEUNESSE

Notre service propose un accompagnement social pour les jeunes jusqu'à 25 ans en lien avec des thématiques sur la vie relationnelle, affective et sexuelle.

C'est un espace d'écoute au sujet de toutes questions et/ou préoccupations vécues par les jeunes.

L'accompagnement peut s'effectuer sur rendez-vous dans les locaux du Service Jeunesse ou de la Maison des jeunes rue Florent Joannès, 96.

PERMANENCE EMPLOI

En collaboration avec Espace Emploi, nous organisons selon les besoins des permanences à la Maison des Jeunes « L'Atelier ».

Tu veux de l'aide dans ta recherche d'un job d'étudiant ? Tu viens d'obtenir ton CESS et tu ne sais pas quoi faire après ? Tu dois rédiger une lettre de motivation et tu ne sais pas comment t'y prendre ? Nous t'accompagnons dans toutes ces démarches et bien d'autres.

BOURSE AUX JOUETS :

Organisée une fois par an avant la Saint-Nicolas. Permet d'acquérir des jouets à petits prix ou de donner une seconde vie aux jouets qui ne servent plus.

Cette année elle se déroulera le 28 octobre au Pavillon des Libertés.





VESPA CLUB MONTEGNÉE

Créé en 2005, le club fête ses 18 ans d'existence cette année et ce, grâce au soutien de la commune de Saint-Nicolas et de son service de la Culture.

Merci à l'équipe de la Maison des terrils sans qui notre club ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui

Anthony Liberti, Président
 Club officiel du Vespa club Belgique

Plus d'infos sur : www.vespaclubmontegnee.com



CENTRE DE LA MARIONNETTE DE SAINT-NICOLAS

Les derniers mois du Centre de la Marionnette de Saint-Nicolas se sont inscrits sous le signe d'un foisonnement d'activités.

Une dizaine de nouveaux membres ont été accueillis et parmi eux, cinq jeunes entre 10 et 15 ans, situation appréciable pour la pérennisation de l'art de la marionnette liégeoise.

L'atelier a fabriqué, sans discontinuer, un très grand nombre de marionnettes, tant à finalité privée que pour répondre à des commandes. Ainsi certaines de nos marionnettes résident aujourd'hui, dans une célèbre taverne d'Outremeuse, une brasserie à Tilff, une vitrine commerciale dans le centre de Liège, une société d'ingénierie informatique de Liège, voire même dans un fameux bar à bière, le Poechenellekelder, près du Mannekenpis à Bruxelles. Une marionnette de tambour-major orne également le salon d'un amateur des marches de l'Entre Sambre et Meuse et des marottes de Tchanchès résident chez les participant(e)s d'un important congrès d'infirmier(e)s.

L'atelier a été également sollicité à plusieurs reprises pour la restauration, avec succès, de marionnettes historiques fortement abîmées.

Le Centre de la marionnette a été invité et a pris part à de nombreuses manifestations culturelles et folkloriques (Terrils en fête, fêtes du 15 août en Outremeuse, Fêtes de Wallonie, rassemblement des Porais à Tilff, « La marionnette dans tous ses états » à Huy, Culturmonde à Saint-Nicolas, village de Noël en Outremeuse, ...).

Des contacts permanents et conviviaux ont été instaurés et entretenus avec la majorité des marionnettistes de Liège et des environs.

Comme à l'accoutumée, des stages ont été organisés notamment pour les enfants, invités, en une semaine, à fabriquer une marionnette à partir de matériaux recyclés.

L'activité de l'atelier a permis aussi des rencontres très enrichissantes. Giulia Palermo, artiste-plasticienne de rue, Jean Luc « GABA » Gerlage et son équipe d'animateurs socioculturels de Huy, le Frère Philippe, marionnettiste à l'abbaye de Leffe, Boris Mestchersky, peintre renommé ayant offert, à l'atelier, un tableau représentant Tchanchès et Nanesse, Vincent Sauvage, marionnettiste à Ougrée et mémoire vivante de l'histoire de la marionnette liégeoise, Renzo Salvador luthier de renommée internationale et dont le nouvel atelier devrait bientôt trouver place sur le site Astérix, à côté du Centre de la marionnette, et enfin, tout récemment, le comédien et réalisateur unanimement reconnu, Bouli Lanners, qui sollicite le Centre pour l'aider, en fabriquant et restaurant des marionnettes, à relancer le petit théâtre historique Al Botroûle,

animé pendant des décennies par son beau-père, feu Jacques Ancion, marionnettiste...

Le site internet du Centre de la marionnette a été complètement revu et est régulièrement remis à jour (<https://cemsnicolas.be>). Il a été consulté à ce jour, près de 6000 fois.

En résumé, l'atelier a, dans ses missions fixées par les statuts de son ASBL, fonctionné à plein régime et s'est fortement exporté, accroissant nettement sa visibilité et partant, celle du soutien indéfectible de l'Échevinat de la Culture et de l'Environnement de Saint-Nicolas. Son ambition future est de maintenir et renforcer encore cette dynamique.

L'atelier reste ouvert à toutes et tous, grand, moins grand et petit, les mercredis et samedis (hors congés scolaires) de 09h à 16h.

Venez libérer votre créativité en perpétuant l'art de la marionnette liégeoise !

Philippe GILLET, président ; Jean Louis BOVERIE, vice-président ; Henri BADER, trésorier ; Michel MEURISSE, secrétaire.



LES « JOYEUSES QUILTEUSES » DE SAINT-NICOLAS

Puisqu'il n'est jamais trop tard pour bien faire...
Les Joyeuses Quilteuses vous souhaitent une belle année 2023.

Nous vous rappelons que les cours se donnent chaque 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois, de 8h30 à 12h00, dans une ambiance familiale et conviviale à la **Salle Astérix rue Buraufosse 111 à Saint-Nicolas.**

N'hésitez pas à venir découvrir le patchwork et, pourquoi pas, rejoindre notre groupe de « Joyeuses Quilteuses ».

Pour tous renseignements complémentaires :

Jeanine Lismont 04.226 84 88 – Georgette Lismont 04.226 54 85



LA MAISON DE JEUNES DE SAINT-NICOLAS

« L'Atelier » est une **Maison de Jeunes, asbl, reconnue et agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2009.** Nous accueillons essentiellement des **jeunes entre 12 et 26 ans.**

Nos objectifs sont centrés **sur l'accueil et le développement de la citoyenneté.** Nos missions consistent à co-construire avec les jeunes des outils qui les encouragent à devenir **des citoyens critiques et solidaires** désireux de s'impliquer dans la société.

La MJ est une porte ouverte sur le monde, un lieu de réflexion, un tremplin vers **la participation sociale, économique et culturelle des jeunes ou des moins jeunes.**

Pour les vacances d'été, nous prévoyons :

UN SÉJOUR à la campagne pour les 12-14 ans, DES SORTIES culturelles et récréatives (visite d'une ville, journée à la mer, parc d'attraction,...) pour les jeunes dès 12 ans et à prix démocratique !

Toutes les infos dès juin sur notre site internet (mjatelier.be) ou via le Facebook ou l'Instagram de la Maison des Jeunes L'Atelier (<https://www.facebook.com/AtelierMJSaintnicolas>) !

Tu as des idées d'activités ou de projets à mettre en place... Viens nous rejoindre! Une équipe d'animateurs et d'animatrices est là pour te soutenir dans tes projets les plus fous!

Retrouve l'horaire habituel et toutes les actualités via le QR-code ci-dessous !

CONFERENCES DA
MUSIQUE SOUPERS MAGIE DA
SENIORS TOURNIS RENCONTRES THÉÂTRE MATCHS THÉÂTRE
ENFANTS DÉGUSTATIONS TOURNIS MAGIE
SOUPERS ADULTES DANSE
EXPOS DANSE RENCONTRES
DÉGUSTATIONS CHANSONS ADULTES RENCONTRES EXPOS
THÉÂTRE CONFÉRENCES CONFÉRENCES
SCÈNES ENFANTS

CULTURELLES

Asbl "L'Atelier" - Maison de Jeunes
Rue Florent Joannès, 96 à 4420 Saint-Nicolas - Tel : 0491.59.28.40 ou 0496.23.81.46
asblatelier@gmail.com - matelier.be

N° d'entreprise : 0867546620

RPM : Greffe du Tribunal de l'Entreprise Liège – Division Liège

Compte bancaire : BNP Paribas Fortis : BE 46 0014 5661 3836



Stage robot



Stage robot



Séjour été



Séjour été



PROGRAMME MJ ATELIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ACCUEIL 17:00-20:00	SOUTIEN SCOLAIRE 17:00 - 19:00 BULLE DE DÉTENTE AVEC LAURENCE & ACCOMPAGNEMENT AVEC PROFESSEUR-ES	ACCUEIL 14:00-21:00		ACCUEIL* 16:00-21:00	ACCUEIL EN TOUS GENRES AVEC LAURENCE & CASSANDRA *1 FOIS PAR MOIS
	BOXE - SELF DÉFENSE 18:00 - 19:30 AVEC MIRHAN	DANSE 11 ANS ET + 16:00- 17:00 AVEC CASSANDRA		ATELIER STAND-UP 18:00-20:00 AVEC HICHAM & BEN *2 FOIS PAR MOIS	ATELIER VOYAGE AVEC MARIE *1 FOIS PAR MOIS
	ATELIER ROBOT- PROGRAMMATION - JEUX VIDÉO STAGE PENDANT LES CONGÉS SCOLAIRES	DANSE + DE 14 ANS PROJET OPÉRA 17:30-19:30 AVEC CASSANDRA		CONSEIL DE JEUNES AVEC MARIE ET VANESSA 17:30-19:30 *1 FOIS PAR MOIS	
		ATELIER RAP CHANT & ECRITURE 17:30-19:30 AVEC BEN & YANNY		OPEN MIC AVEC YANNY À PARTIR DE 18H30 *1 FOIS PAR MOIS	



Asbl «L'Atelier»
Maison de Jeunes
Rue Florent Joannès, 96
4420 Saint-Nicolas
Tel: 0491/59.28.40 -
asblatelier@gmail.com -
matelier.be

* LES ACCUEILS DU VENDREDI ONT LIEU JUSQU'À 22H EN SEPTEMBRE
! POUR LE PROJET OPÉRA
DÈS JANVIER 2023, RÉPÉTITION LE DIMANCHE
*1 FOIS PAR MOIS AVEC CASSANDRA

EDITION RESPONSABLE (VANESSA VANDUCKO) - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



LE COIN DE TERRE

Calendrier de nos activités 2023

- Le 18 mai : Marché aux plantes à la Maison des terril
- Le 18 juin : Réunion du cercle à la Salle Culturelle de Montegnée à 10h30

- Le 3 septembre : Barbecue du cercle à la salle Culturelle de Montegnée dès 10h30
- Le 29 octobre : Réunion de fin de saison à la salle Culturelle de Montegnée

Suivez nos autres activités sur notre page Facebook « coin de terre de tillleur »

Renseignements : coindeterr@yaho.com

Valentinetti Ph. (Président) : 0499.39.45.54



LAMEA

Rue Pansy 294, 4420 Saint-Nicolas

Sentier du Homvent, 4420 Saint-Nicolas (accès parking) - Tél : 0494/628.288

lameaasbl2@gmail.com www.lamea.be https://www.facebook.com/Lameaasbl

NOS ACTIVITES :

Enfants

- *École de devoirs : lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 15h30 sur inscription. Prise en charge par des animateurs et des bénévoles. Nous recherchons activement des bénévoles tout au long de l'année.*
- *Atelier du mercredi : activités pour enfants (atelier philo et musique, bricolage, ciné-club, cuisine, jeux ludiques de 13h30 à 16h00).*
- *Ciné-club-junior : projection d'un film sur grand écran un mercredi par mois dès 13h30.*
- *Stages à thèmes : durant les vacances scolaires pour des enfants de 6 à 12 ans. De 9h à 16h (garderie de 8h30 à 16h30) – 70€. Prochains stages : Printemps : Du 8 au 12 mai 2023*

Adultes

- *Banque Alimentaire : notre asbl est affiliée à la Banque Alimentaire de la Province de Liège. Distribution de colis 2 fois par mois.*
- *Ateliers pour les mamans : un jeudi par mois de 9h30 à 12h pour partager un moment convivial !*
- *Soirée de Jeux à thèmes (Cartes, Scrabble, ...) : un mercredi par mois dès 18h. Joignez-vous à nous pour une soirée conviviale et ludique. Restauration sur place.*

Pour plus d'informations sur nos activités, merci de consulter notre site Internet ou page Facebook.

SALLES DES FÊTES :

Location de 2 salles pour vos événements:

- *Salle « Les Lauriers » pour 40 personnes : 200€.*
- *Salle « Le Foyer » pour 150 personnes : 350€ sans cuisine et 450€ avec cuisine.*

Locations possibles pour de nouvelles initiatives en journée et en soirée. N'hésitez pas à nous contacter.



NOS PARTENAIRES :

- **FORMAGESTION** : formation accélérée en gestion de base, salle « Les Lauriers ». Contact : 0498/32.32.47 ou connaissancesdegestion@gmail.com.
- **PPCA** (Pensionnés, Pré-pensionnés, Chômeurs Âgés) : groupe d'animation et de rencontres à thèmes une fois par mois de 14h30 à 16h30, salle « Les Lauriers ». Responsable M. Cafagna.
- **GYM douce et stretching** : le mardi et jeudi de 10h45 à 11h30. Salle « Les Lauriers ». Responsable M. Toussaint : 04/231.24.36 – 0478/94.87.43.
- **YOGA** : le mardi soir à partir de 19h, salle « Les Lauriers ». Responsable M. Courtejoie : 0491/591.170.
- **REPAIR CAFE** : Salle « Le Foyer ». Contact : Frans Maggio 0495/38.38.13. Prochaines dates : 7 août et 30 octobre.
- **NICOSEL** : Système d'Entraide Local. Contact : Frans Maggio 0495/38.38.13.



La location des salles des fêtes, les cours donnés par nos partenaires et l'organisation des activités dépendent de la situation sanitaire et des mesures en vigueur.



CLUB DE MARCHÉ NORDIQUE

Club de Marche Nordique et de Bungypump constitué de 150 membres passionnés(es) de balade au plus proche de la nature et en famille MAIS TOUJOURS en NORDIC WALKING

Convivialité, Santé et Bien-être sont les 3 piliers de nos activités toutes encadrées par notre moniteur Jean-Paul Lejeune secondé par 5 accompagnateurs de balades

Originaire de Finlande,

la marche nordique était à la base, une méthode d'entraînement estivale des compétiteurs de ski nordique ; adaptée au grand public par la volonté de la fédération finlandaise de ski loisirs et de randonnée elle est surtout, aujourd'hui, un sport de loisirs accessible à tous.

- *Renforce le système cardio-vasculaire*
- *Régule la tension artérielle et le taux de cholestérol*
- *Renforce le maintien postural*
- *Favorise l'oxygénation des tissus*
- *Soulage les articulations des membres inférieurs*
- *Diminue la fréquence cardiaque au repos*
- *Améliore l'endurance*
- *Stimule le métabolisme des graisses*
- *Dissipe les tensions dans les épaules et la nuque*
- *Renforce le haut du corps et les membres inférieurs*
- *Aide à lutter contre l'ostéoporose*
- *Aide à lutter contre le stress*

La Marche Nordique est une activité facile et accessible, même pour les personnes sédentaires ou les patients en phase de rééducation.

RENAISSANCE NET-VOLLEY



Vous avez la cinquantaine ou plus et même sans l'avoir, vous êtes aussi les bienvenus, hommes et femmes. Vous êtes en bonne condition physique, vous voulez le rester et vous avez envie d'un peu bouger pour garder la bonne forme.

Venez nous rejoindre au club de net volley seniors de la Renaissance !

Vous y trouverez un jeu de balle simple et facile, apparenté au volley mais adapté aux personnes souhaitant faire un peu de sport sans mouvements violents. Vous ferez connaissance et jouerez avec des personnes de votre âge dans une ambiance conviviale. Notre activité est adaptée aux seniors et vous pourrez participer même sans avoir jamais pratiqué aucune discipline sportive auparavant.

Des déplacements sont organisés parfois vers d'autres communes pour y rencontrer des groupes similaires. Des liens de franche camaraderie et même d'amitié se nouent rapidement entre les membres. Verres de l'amitié et repas légers sont organisés épisodiquement, toujours sans aucune obligation.

Venez faire un essai pour être conquis, c'est gratuit et vous deviendrez vite un(e) véritable mordu(e) de cette activité !!

Nous vous attendons au Hall Omnisports de Montegnée, rue Pasteur, chaque mercredi de 11h00 à 12h45 et chaque vendredi de 14h30 à 16h30.

N'hésitez pas à prendre contact avec Jean Marie Machiroux au 0498.49.76.97 ou avec Patrick Isard au 0497.81.85.21 et Danielle Anciaux au 0476.65.26.43, ils vous renseigneront si nécessaire.

Gardez la forme dans la bonne humeur, on vous attend !!





ROYAL TENNIS CLUB RENAISSANCE

Merci !

Nous tenons à mettre à l'honneur Monsieur Jacques Zych (père) pour son implication dans la vie du Club durant 13 années.

Toujours à l'écoute, il a tout au long de sa présidence fait en sorte d'améliorer nos infrastructures, en collaboration

avec l'Administration Communale.

Amicalement surnommé « Prési », il a su utiliser les forces de chacun dans l'intérêt du Club et de ses membres.

Nous tenons également à mettre à l'honneur, Madame Chantal Adam, secrétaire dévouée depuis 2011.

Tous deux, vous vous êtes donnés sans compter et au nom de l'ensemble des membres du RTCR et de ses sympathisants, nous souhaitons vous témoigner toute notre gratitude pour le travail accompli.

Merci et bonne continuation dans vos nouvelles aventures.

Le Comité.

Informations sur le Club

Le Comité

Vice-Président, Monsieur José Célis

Co-Présidents, Messieurs Alain Jeunhomme et Jacques Zych (fils)

Secrétaire, Madame Caroline Parmentier

Trésorier, Monsieur Pascal Blavier

Membres, Monsieur Salvatore Blandina, Madame Audrey Hofman,

Monsieur Alec Jeunhomme, Madame Sophie Karre, Madame Sabine Lyès et Monsieur Benoît Parmentier.

Le Club

Situé rue Pasteur 15 à Saint-Nicolas, nous disposons de trois terrains en terre battue et comptons actuellement 121 membres. Nous alignons 15 équipes d'interclubs :

1 jeunes moins de 13 ans

2 dames, 1 dames 25 ans et 1 dames 45 ans

4 messieurs, 4 messieurs 35 ans, 1 messieurs 55 ans

1 doubles messieurs 65 ans

Nous prenons en charge l'affiliation des jeunes jusqu'à 17 ans.

Activités déjà programmées



Le mercredi 17 mai 2023, de 13h30 à 16h30, nous organisons une « journée des écoles », afin de faire découvrir le tennis aux plus jeunes. Les modalités de participation seront communiquées aux directions.

Le samedi 5 août 2023 dès 13h00, aura lieu notre traditionnel tournoi des « vieilles raquettes ».

**Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à nous contacter
via rtcrenaissance@outlook.be
ou consulter notre page Facebook**



Agence Locale
pour l'Emploi

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI DE SAINT-NICOLAS

Savez-vous ce qu'est une Agence Locale pour l'Emploi ?

C'est un dispositif visant à proposer aux demandeurs d'emploi, allocataires du revenu d'intégration sociale ou chômeurs complets indemnisés, d'effectuer des services pour les habitants de leur commune, les ASBL, les établissements d'enseignement, les autorités locales, les associations non commerciales, les horticulteurs et agriculteurs.

Ces services sont rémunérés par le biais de chèques ALE qui s'ajoutent à leurs allocations sociales.

Ces services sont divers, tels que des petits travaux de jardinage, bricolage, garderie, accompagnement de personnes, distributions de toute boîte et une multitude d'autres dans la mesure où ceux-ci sont refusés par les professionnels en raison de leur faible importance ou pour autant qu'ils ne concurrencent pas le circuit du travail régulier.

Le matériel, l'outillage sont à fournir au prestataire ainsi que leurs frais de déplacement (**2.50 €/trajet A/R**).

Je souhaite bénéficier des services de l'Agence Locale pour l'Emploi, comment procéder ?

Dans un premier temps, il convient d'effectuer une inscription administrative à l'Agence en s'acquittant d'un droit d'inscription de 7.00 € (gratuité pour les personnes ayant le statut « BIM »).

Suite à cette inscription, un numéro d'utilisateur sera fourni dans le but de commander des chèques ALE auprès de la firme Sodexo. Un chèque = 1 heure de service = 6.45 € (5.95 € pour les personnes bénéficiant du statut « BIM »). Le chèque ALE donne droit à une déduction fiscale de 30%.

À partir du 1^{er} janvier 2023, **Sodexo** sera le nouvel émetteur des chèques ALE pour la Wallonie. La procédure reste la même, seul le numéro de compte change.

Pour les chèques émis par Edenred → Edenred assurera la continuité de son service durant la transition jusque fin 2023. Les chèques qui seront émis en 2022 par leur soin seront payés par la société Edenred elle-même. Pendant une certaine période, les chèques émis par Edenred et ceux prochainement émis par Sodexo circuleront simultanément. Les chèques EDENRED restent valables jusque la date mentionnée dessus.

Un fois les chèques dans votre boîte aux lettres, l'Agence Locale pour l'Emploi vous adressera un prestataire pour le service demandé (dans la mesure où il aura fait l'objet d'un accord avec l'Agence).

Je souhaite prester pour l'Agence Locale pour l'Emploi, que dois-je faire ?

Venez nous rencontrer à l'Agence tous les matins de 8h30 à 11h30 (sauf le jeudi) et sur rendez-vous les lundis et mercredis après-midis. Nous vérifierons vos conditions d'éligibilité qui concernent :

- Les personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale,
- Les chômeurs complets indemnisés de moins de 45 ans demandeurs d'emploi depuis au moins 12 mois,
- Les chômeurs complets indemnisés de plus de 45 ans, demandeurs d'emploi depuis au moins 6 mois.

Vos préférences d'activités seront déterminées ainsi que votre nombre d'heures maximal d'exercice. Nous vous mettrons en contact avec nos utilisateurs potentiels qui vous rémunéreront par le biais de chèques ALE. Ceux-ci seront à remettre à votre organisme de paiement qui vous indemniseront en supplément de vos allocations sociales à hauteur de 4,10 €/chèque (= supplément de 287,00 €/70h de prestations).

Intéressés ?

Contactez nos collaboratrices ALE, Mme LEUNEN et Mme IMBERT

au 04/224.19.24 ou par mail à alesaintnicolas@hotmail.com

A la recherche d'une aide-ménagère ?

Les titres-services sont là pour vous aider dans votre quotidien.

Vous pouvez utiliser vos titres-services pour les activités suivantes :

- Nettoyage
- Lessive
- Repassage au domicile de l'utilisateur
- Petits travaux de couture
- Préparation des repas
- Courses ménagères

Informations utiles

3h00 de prestations consécutives sont obligatoires au minimum tous les 15 jours.

Le prix est de 9,00 € le titre service avant déduction fiscale de 10%.

Les travailleurs sont engagés sous contrat de travail et sont assurés contre les accidents du travail ainsi que sur le chemin du travail.

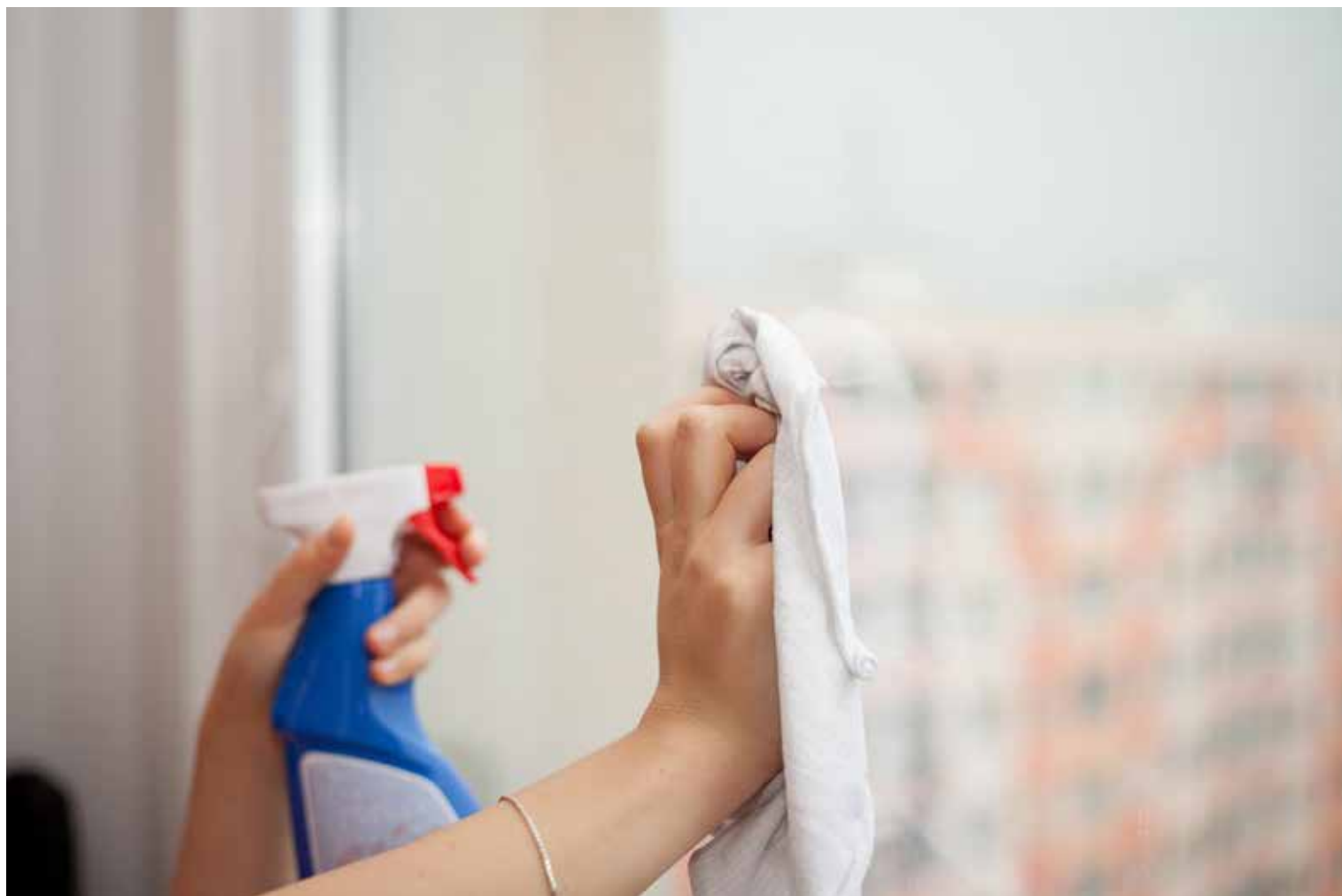
Les utilisateurs bénéficient d'une assurance couvrant les dégâts matériels éventuels de l'aide-ménagère.

Modalités d'inscription

***Inscription à l'agence située rue du Centre 303 à 4420 Saint-Nicolas
ou à votre domicile sur rendez-vous avec une de nos coachs.***

Du Lundi au Vendredi de 8h00 à 11h30 (excepté le jeudi).

***Nos bureaux sont joignables par téléphone au 04.224.19.24 toute la semaine de 8h00 à 16h30
sauf le vendredi de 8h à 11h30 ou via notre adresse mail : info@alesn.be***





LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE SAINT-NICOLAS

La parade des couleurs du printemps

Le printemps est symbole de renouveau, de joie, d'épanouissement. Étymologiquement, le mot signifie «premier temps, début, commencement», du latin «primus tempus».



Nous constatons que chaque printemps est un nouveau départ.

On s'étire de la grisaille hivernale, le froid est moins froid, les oiseaux migrateurs reviennent du sud et appellent les rayons de soleil en chantant.

Et nous, comment exprimons-nous le renouveau, la gaieté qu'inspire cette saison? Comment manifester ce que nous avons gardé au chaud tout l'hiver et qui ne demande qu'à sortir? Peut-être avons-nous un projet qui mûrit, un rêve qui prend forme?

Notre désir de renouveau, de fraîcheur, de prospérité a besoin d'espace. Il faut donc faire de la place. Nos tiroirs, nos armoires, nos buffets, notre sous-sol, notre garage sont-ils pleins à craquer? Sont-ils encombrés d'objets, d'ustensiles, de vêtements, de chaussures et autres effets personnels inutiles et inutilisés depuis plus de deux ans?

Si oui, il est grand temps de faire le ménage, autour de nous mais aussi en nous. Cette tendance peut refléter une propension à garder sur le cœur des peurs, de la tristesse, du ressentiment. Notre vie stagne, car la vie n'y circule pas. Créons un espace dans nos vies pour y laisser entrer de la nouveauté, de la fraîcheur, de la légèreté, de la créativité, de la prospérité.

Commençons doucement, avec amour envers nous-mêmes. Un petit peu et un petit pas chaque jour. Un tiroir ou un coin à la fois qu'on vide, nettoie puis réorganise en ne gardant que ce qui fait plaisir à utiliser. Pourquoi garder quatre chandails et autant de paires de pantalons pour jardiner et peindre? Un seul n'est-il pas suffisant? Pourquoi conserver une dizaine de sacs à main et encore plus de paires de chaussures? Parce qu'ils ne sont pas tout à fait usés? Nous savons très bien que nous n'aurons plus aucun plaisir à les porter. Alors, pourquoi faire semblant?

Ce qui ne nous est plus utile peut faire bien des heureux. Et c'est tellement bon de voir l'étagère dégagée en rentrant et de redécouvrir ces jolis escarpins ou ce beau sac aux couleurs printanières que l'on avait presque oubliés.

Eh, à propos, notre corps aurait, lui aussi, besoin d'un petit nettoyage de printemps. Pourquoi ne pas remplacer le muffin du matin par un fruit et le capuccino à la crème fraîche de 15 heures par un thé vert? On peut se faire plaisir à moindre coût de tant de manières! Quelques fleurs de saison pour égayer l'entrée de la maison, une plante verte pour habiller un coin récemment rangé, un pot de peinture pour rafraîchir la cuisine, ce roman qu'on veut lire depuis longtemps, un cahier de croquis ou un carnet de notes à glisser dans le sac à main pour nos longs trajets en transport en commun.

Notre créativité sommeille en nous et ne demande qu'à bourgeonner et à fleurir.

Alors, joyeux printemps à tous !

**Programme de nos prochaines activités. Toutes nos activités ont lieu dans la salle du
« PAVILLON DES LIBERTÉS »**

Le mercredi 24 mai 2023 à 20h00 : Conférence-débat animée par Salvatore Maniscalco, romancier.

« Transidentité: tout va bien mon enfant est transgenre ».

Le samedi 17 juin 2023 à 12h00 : Barbecue avec animation festive.

Les dates ou le contenu des animations pouvant changer, n'hésitez pas à nous contacter.

Le bureau de la Maison de la Laïcité se situe dans le magnifique bâtiment du « Pavillon des Libertés », rue Libération 20 à 4420 Saint-Nicolas. Plus précisément, à côté de l'école de la Coopération et du marché hebdomadaire du mercredi.

Président : Eric Rensonnet - Coordinatrice : Caroline PARMENTIER

Téléphone : 04.253.41.45 - E-mail : mdl.stnicolas@gmail.com

ATTENTION : la location de la salle du Pavillon des Libertés est uniquement gérée par le service de la culture au 0479/90.20.03.



COMITÉ HUMANISTE D'ACTION LAÏQUE

La Laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une !

Madame, Monsieur, Cher(e)s ami(e)s de la laïcité,

Nous pouvons dire que notre association se porte bien. En effet, nous enregistrons une recrudescence de nos activités, le nombre des diverses cérémonies qui nous sont demandées ne cesse d'augmenter. Manifestement, l'effet de bouche à oreille fonctionne bien.

D'autant que les comités de la plupart des communes avoisinantes sont défaillants, nous sommes de plus en plus fréquemment amenés à nous déplacer.

Pour le reste, notre traditionnelle Fête Laïque de la Jeunesse est fixée au 15 avril 2023. A l'instar de l'année dernière nous ne réunirons pas un nombre suffisant d'enfants pour assurer une cérémonie à « l'ancienne » en collaboration avec le CAL de Liège. Qu'à cela ne tienne, nous élaborerons une cérémonie sur mesure en fonction du nombre d'enfants participants.

Ce rite de passage de l'enfance à l'adolescence, est édidemment une étape essentielle dans la vie d'un enfant.

Mais c'est, aussi une étape essentielle dans notre programme de manifestations.

Car en effet, pour nous, la laïcité est entre autres choses, une quête de recherche de liberté toujours plus grande pour des hommes et des femmes toujours plus responsables de leur obligation de laisser aux générations futures un monde meilleur.

Je ne peux conclure ce petit propos sans saluer l'arrivée de la nouvelle permanente de la Maison de la Laïcité à qui, en mon nom et au nom de l'ensemble de notre comité, nous souhaitons la bienvenue et qui aura, nous l'espérons, le souci de maintenir l'excellente collaboration entre nos deux A.S.B.L.

Nous restons, plus que jamais, à la disposition des personnes qui souhaiteraient ponctuer leurs événements familiaux d'une cérémonie laïque.

Petit rappel :

Notre Comité humaniste d'Action Laïque est à votre disposition pour organiser une cérémonie laïque qui correspond à un évènement important de votre vie, et auquel vous souhaitez donner un certain décorum.

PARRAINAGE / MARIAGE - UNION NOCES D'OR - VIE COMMUNE / FUNÉRAILLES

Pour tout renseignement et pour mieux vous orienter dans vos choix :

Monsieur Serge MUZIN, Président - Tél : 04.2630142,
en cas d'absence une adresse mail chalstnicolas4420@gmail.com.

**Pour ce qui concerne l'organisation de funérailles, et au cas où le Président ne serait pas joignable,
vous pouvez vous adresser au CAL de Liège, au numéro 04.232.70.46 (24 heures sur 24)
ou au numéro général 04.232.70.40 (aux heures de bureau).**

Pour le Comité,
Le Président, Serge MUZIN



LA RÉGIE DES QUARTIERS

La Régie des Quartiers, qu'est-ce que c'est ?

La Régie des Quartiers de Saint-Nicolas est une ASBL qui propose deux préformations aux habitants de la commune : **une section Ouvriers polyvalents et une section Horeca.**

Pour qui ?

Pour tous les habitants de la commune de plus de 18 ans et qui sont demandeurs d'emploi.

Du côté de l'horeca :

Retour sur le Marché de Noël 2022, une belle réussite pour notre équipe Horeca et la Régie en général.

Pendant 5 jours, nos stagiaires et travailleurs ont donné le meilleur d'eux-même afin d'assurer un service de qualité pour notre menu de Noël.

Ambiance chaleureuse, mets délicieux, ... Une mise en pratique professionnelle digne des grands restaurants, un exercice très enrichissant pour nos stagiaires mais aussi l'occasion pour eux de montrer tout ce qu'ils ont appris durant leur formation.



Niveau défi, l'année 2023 a commencé sur les chapeaux de roues avec l'organisation du catering de la fête du personnel communal.

Notre restaurant « Aux Saveurs des Quartiers » est ouvert à tous, du lundi au vendredi.

N'hésitez pas à venir soutenir nos stagiaires dans leur apprentissage

tout en dégustant un délicieux repas dans un cadre convivial.



AUX SAVEURS DES QUARTIERS

Sur place, à emporter et livraison

Menu du jour à 10,00 € (+1,00 € si livraison)

Pour toute réservation, merci d'appeler le 0498.900.902 de 9h00 à 14h00

Du côté des ouvriers polyvalents :

Les différents chantiers sur la commune permettent à notre équipe d'ouvriers d'explorer différentes facettes du métier.

Vous les avez peut-être déjà croisé lors des ramassages des dépôts clandestins, lors des missions de détachages, lors de la pose de clôtures dans les jardins des logements des Habitations Sociales, ...

Les stagiaires ouvriers sont également formés à divers travaux d'entretien et de manutention, tels que des chantiers de peinture, le désencombrement de logement, les petites réparations diverses, le tout, encadré par une équipe de formateurs dynamiques.

En vous inscrivant à la Régie en tant que stagiaire, vous avez l'assurance de suivre une préformation enrichissante et épanouissante. Vous serez accompagné tout au long de votre parcours, professionnel et personnel (aide en matière sociale, logement, santé, droit, ...)

Pour toute demande de renseignements ou pour prendre rdv pour vous inscrire, appelez nous au 0498.900.903.

Nos formations sont accessibles en permanence.



EFT LA COOPÉRATIVE (Entreprises de Formation par le Travail)

Il y a quelques mois, l'EFT « La Coopérative » a pris place au sein de la Commune de Saint-Nicolas. C'est à travers des activités locales que nous permettons à nos stagiaires de se former aux métiers de l'HORECA et aux membres du personnel de relever des défis.

Nous avons organisé une Saint-Nicolas, participé à l'édition 2022 du Marché de Noël qui fut pour nous, un challenge d'organisation et de créativité, sans oublier la satisfaction du public.



Durant toute l'année, la Cafet des Terrils accueille de nombreux clients satisfaits et heureux de partager avec nous, une initiative majeure de notre société : l'insertion socio-professionnelle. Nous tenons à garantir à nos candidats stagiaires un accompagnement individualisé, centré sur leurs objectifs personnels mais aussi en lien avec la collectivité de l'EFT. Nous ouvrons les possibles en échangeant avec la clientèle pour proposer des nouveautés à la carte, innover dans nos suggestions et aussi collaborer avec les différents services communaux.



Nous avons participé à la Journée de l'Arbre organisée à la Maison des Terrils et également à la 1ère balade d'hiver en proposant un petit déjeuner presque sur-mesure pour les participants.

Les travaux de la Coopérative située à Tilleur avancent à grands pas. Ce deuxième lieu d'activités de l'EFT nous permettra de proposer de nouveaux services aux citoyens tout en étant adapté et cohérent avec la formation.

Si vous êtes intéressés par une formation dans les métiers de l'HORECA, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes joignables au 0471/53.12.12 pour toute question ou complément d'information. Nous organisons des accueils au bureau administratif sur demande, afin de garantir un accompagnement complet aux candidats.





LE SERVICE DU PROTOCOLE

Tout jubilaires qui désire célébrer ses Noces d'Or, Diamant ou Brillant à l'Administration Communale doit en faire la demande au service du Protocole, rue de l'Hôtel Communal 1er étage. Nous serons heureux de partager avec vous ces événements exceptionnels.

N'hésitez pas à nous contacter au plus vite. En effet, nous apportons un soin tout particulier à ce jour merveilleux qui consacre de belles décennies de vie à deux. C'est pour cette raison qu'un seul couple par samedi sera mis à l'honneur. L'horaire des 2 premiers samedis est à 15h30, les 2 ou 3 samedis suivants à 11h30. Pour tout renseignement : Nathalie Postelmans, Responsable du Service du Protocole au 04.254.71.25 ou par mail : protocole@saint-nicolas.be

NOCES :

Les derniers mois qui nous séparent du précédent Bulletin Communal, nous avons eu la joie de mettre à l'honneur les jubilaires repris ci-dessous.

Noces d'Or célébrées :



Mr & Mme DIFRANCESCO- GRECO :
le samedi 17 décembre 2022



Mr & Mme GOSSEYE – DISALVO :
le samedi 7 janvier 2023





Mr & Mme SCHAEKEN-LUCAS :
le samedi 11 mars 2023



Noces de Diamant célébrées :



Mr & Mme BIGINI-CICHELLA :
le samedi 17 décembre 2022



Noces de Brillant célébrées :



Mr & Mme DEGRAUX-VANGERVERN :
le samedi 2 mars 2022



LE SERVICE DE L'ACCUEIL

Le service de l'Accueil ouvre du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00. La personne qui vous écoute au téléphone est extrêmement sollicitée par les demandes diverses. Bien souvent, elle est face à des situations de désarroi ou d'incompréhension les plus totales. Elle tente au mieux de répondre aux attentes, de transférer les appels, tout en sachant que certains services réduits n'ont pas toujours la possibilité de répondre à la minute. L'accueil est aussi l'endroit où la population vient chercher les sacs poubelles, les demandes de déménagement pour les conteneurs, le document de vacances et de l'aide dans les situations de désarroi... Vous l'avez compris, ce service est largement en première ligne. Outre la partie visible du suivi à la population, les missions de l'accueil sont aussi d'assurer l'affranchissement et la distribution du courrier au sein des nombreux services de notre administration. Nos remerciements les plus sincères au personnel qui tente tout au long de l'année de répondre le plus sereinement possible aux demandes de nos habitants.



La Coopérative
EFT



FORMATION HORECA

Commis de petite restauration
et commis de salle



EFT
LA COOPÉRATIVE

Prime de formation

Attestation
délivrée en fin de
formation



Renseignements et inscriptions :
0471.53.12.12